Communauté de Communes des Villes Soeurs

GUIDE 2020

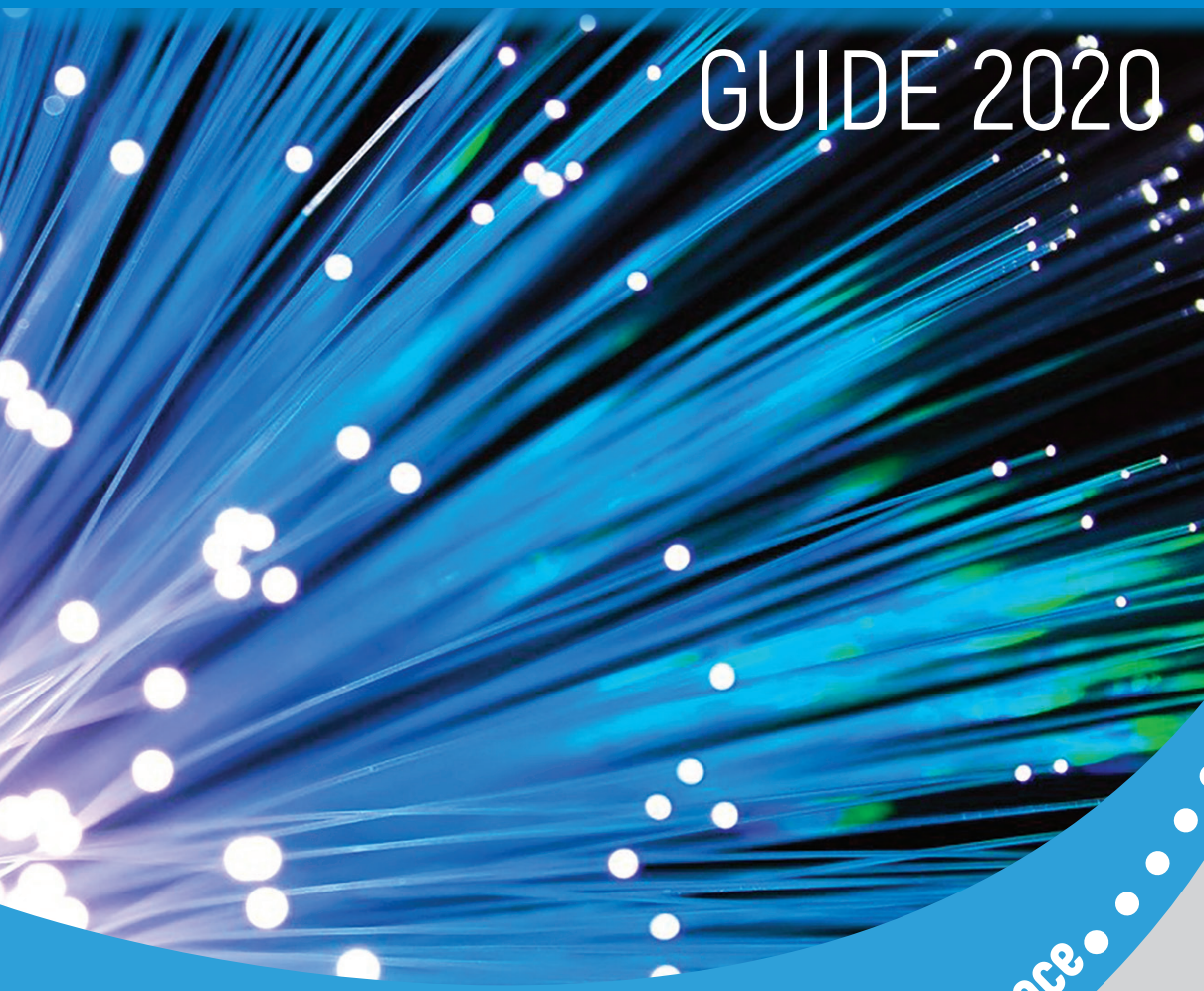

20 ANS
AU SERVICE DU TERRITOIRE

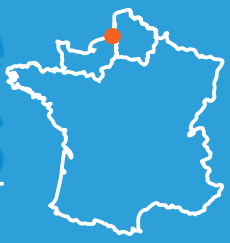

Trait d'union entre Normandie et Hauts-de-France

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.villes-soeurs.fr

VOS AMBULANCES

FAMILLE BOÉ *depuis 40 ans*

TRÉPORTAISES
02 35 86 86 70
39, AVENUE DES CANADIENS
76470 LE TREPORT

25
VÉHICULES SANITAIRES
À VOTRE SERVICE

EUDOISES
02 35 86 10 02
28, RUE DE CAYENNE
76260 EU

POUR PLUS DE CONFORT, DE SECURITÉ ET DE DISPONIBILITÉ,
VOS AMBULANCES TRÉPORTAISES & EUDOISES FONT DÉSORMAIS ROUTE ENSEMBLE.

LIEU DIEU
STATION SPORTS NATURE

Gites & insolites
Loisirs à pied, à vélo
à cheval et sur l'eau.

LieuDieu.com
80770 BEAUCHAMPS
Tél. : 03 22 30 92 23
email : contact@lieudieu.com

O2 falaises

centre aquatique des 2 falaises

1 Avenue du Maréchal Foch
76470 Le Tréport
09 71 00 76 76 • www.o2falaises.fr

HORTICULTEUR
VENTE AUX PARTICULIERS
Les Jardins de Jade
Route Nationale
80460 AULT
Tél. 03 22 60 58 63

COBERT

MÉCANIQUE AGRICOLE
MÉTALLERIE
HYDRAULIQUE

SARL COBERT *(Anciens Ets Fenet)*

Rue de Friaucourt
80880 Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly
Email: sarl.cobert@gmail.com

Tél. 03 22 60 52 44
Mob. 07 71 16 53 31
Fax. 03 22 60 94 35

SOMMAIRE

ÉDITO 5

CONTACT 7

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 9

FINANCES 12

PROJET DE TERRITOIRE 14

ENFANCE - JEUNESSE 16

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS 18

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 21

DESTINATION LE TRÉPORT-MERS 25

COLLECTE DES DÉCHETS 28

INSERTION 33

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 34

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES 36

LA FIBRE OPTIQUE 38

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES 40

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION 41

URBANISME 42

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONNECTÉE 44

LA CARTE DU TERRITOIRE 47

LES COMMUNES MEMBRES 48

PERMANENCES 57

ABC AMBULANCES TAXI FROMENTIN (s.a.r.l)

AMBULANCE - V.S.L. - TAXI

19, Rue Edmond Lavernot - 76260 EU

02 35 86 07 60

LHOTELLIER, UN MONDE DE METIERS.

Lhotellier

www.lhotellier.fr

DEMOUSELLE

Réseaux Côte Picarde

Voie Michel Debray - BP 20216
80102 ABBEVILLE CEDEX

Tél. : 03.22.20.20.00
Fax : 03.22.20.20.01

Mail : cote.picarde@demouselle.fr

BOINET MATÉRIAUX

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

MATÉRIAUX POUR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

4 imp. de la Fontaine d'Arcy
80770 BEAUCHAMPS

06 10 90 11 34

ÉDITO

2020 = 20 ans

Mesdames, Messieurs,

Ce guide, bien que traditionnel, revêt tout de même un caractère exceptionnel pour moi. C'est en effet la dernière fois que j'ai l'occasion de vous le présenter puisque j'ai décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat communal et par conséquent intercommunal.

Mais il est aussi exceptionnel parce que votre communauté de communes célèbre en ce début d'année 2020 son 20e anniversaire.

Que de chemin parcouru depuis les débuts dans les combles de la mairie de St Quentin Lamotte avec seulement deux agents alors qu'aujourd'hui la structure s'occupe de la petite enfance et de l'enfance, de développement économique, de tourisme, d'urbanisme, de santé, de numérique et de déploiement de la fibre optique ou encore de vos déchets.

Ce guide a pour ambition de mieux vous faire connaitre votre communauté, ses compétences et ses services. C'est un guide pratique que vous pouvez consulter à tous moments.

Petite particularité cette année, les fiches des communes seront actualisées à la suite des élections municipales de mars prochain. Nous vous présenterons le nouveau visage des 28 communes qui composent la CCVS à travers une Lettre de l'Entente exceptionnelle qui sera diffusée dans le courant du mois de mai 2020.

En attendant bonne lecture et merci aux annonceurs qui permettent de réaliser ce guide et de vous le distribuer gratuitement.

Alain Brière,
Président

Édition, Régie Publicitaire & Conception
Les Éditions d'Astorg
15, rue des Sablons - 75116 PARIS
Tél. : 01 41 86 06 06
Email : info@astorg-editions.com

Directeur de la publication : M. Alain Brière

Coordination : M. Jean-Pierre Vaneck
Couverture : Inès Ferreira-Avenel
Crédits Photos : CCVS & Divers auteurs

Sarl . CARRU Vidange

Sentier des Moulins - 76260 PONTS ET MARAIS

Olivier HALBOURG

02 35 50 80 48 - 06 12 43 80 52

carru-vidange@orange.fr

Vidange fosses septiques
Bacs à graisse - Épandage boues
Nettoyage cuves à fuel
Inspection télévisée des réseaux
Balayage voiries - Curage des réseaux

Atelier Pièces Spéciales

APS Pièces de Friction 2

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

Le spécialiste du reconditionnement
Freins - Embrayages
Hydrauliques - Rénovation

Cylindre de roue
Collage de garnitures
Segment de frein
Embrayage
Maître-cylindre
Étrier

Zone d'activités d'Étalondes
RD 126
76260 ÉTALONDES
Tél. 02 35 50 60 12
Fax : 02 35 50 69 66
E-mail : aps2@wanadoo.fr
Responsable du site :
Jérémy Trophardy - Tél. 06 70 48 39 14

AFHS 3D, issue de Fonderie BOUTTE (crée en 1867), fait entrer la fonderie dans une nouvelle ère. En effet, non seulement, elle a été la première fonderie généraliste à intégrer une imprimante 3D pour la réalisation de moules sable dès la fin 2015, mais en plus, elle a innové en s'équipant de la première imprimante travaillant en résine phénolique et non pas furanique. Ce choix présente l'avantage d'une qualité de moule supérieure autorisant la réalisation de pièces plus complexes et de réduire l'impact environnemental. Mais tout cela n'aurait été qu'un outil de production supplémentaire si la société n'avait pas en plus procédé sa mutation. Passer d'une fonderie traditionnelle à une fonderie du 21ème siècle a été son plus grand défi. Sa devise est délai, qualité, communication. Aujourd'hui produire des pièces n'est plus suffisant. Il faut apporter une expertise, un savoir-faire, un service, des compétences .... AFHS 3D c'est la fonderie 2.0, parce que les besoins d'hier de nos clients ne sont pas les besoins d'aujourd'hui et de demain.

AFHS – 3D
Anciennement Fonderie BOUTTE
240 rue Eolis - 80880 Saint Quentin La Motte
Tél. 03 22 61 26 74

Aginex SIGNALETIQUE
aginex@orange.fr
02 35 50 34 40

Zone Artisanale Bois Nicolas
Saint-Martin-en-Campagne
76370 PETIT CAUX

PANNEAUX
PLAQUES GRAVEES
ADHESIFS TOUS SUPPORTS
ENSEIGNES A LEDS
TOTEMS
BANDEROLES
SIGNALETIQUE INT/ EXT
SIGNALISATION PMR
MARQUAGE VEHICULES
TEXTILE PUBLICITAIRE / PROFESSIONNEL

MARQUAGE sur textile
BRODERIE - FLOCAGE - SERIGRAPHIE

42, Rue de Saint Valéry
80220 GAMACHES

AMBULANCES - VSL - TAXI
DESTRUEL

03.22.30.94.44

NOUS CONTACTER

Nos bureaux

Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil 76260 Eu
Téléphone : 02 27 28 20 87

Courriel : contact@villes-soeurs.fr

Site internet : www.villes-soeurs.fr

Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

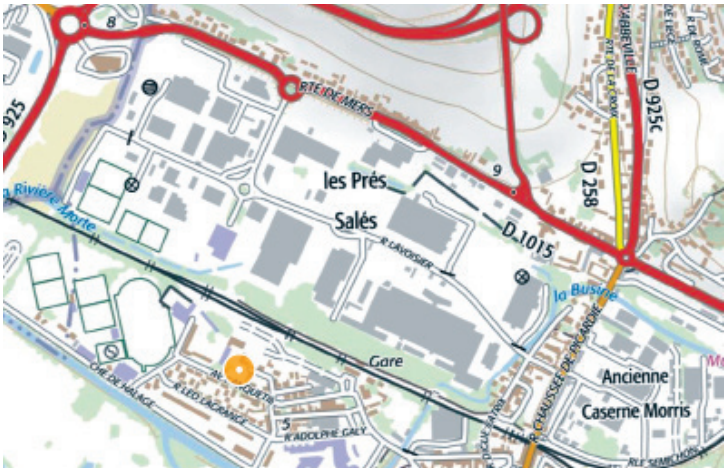

La Communauté de Communes, des agents à votre service

Sarl PJP Services

Entreprise agréée

propose des prestations d'entretien aux particuliers permettant de bénéficier d'un avantage fiscal :

DÉDUCTION DE VOS IMPÔTS À HAUTEUR DE 50% DE LA PRESTATION

Une attestation fiscale annuelle vous sera délivrée

Tonte de gazon,
débroussaillage,
entretien de massifs,
taille d'arbustes, taille de haies,
taille de fruitiers…

S! services à la personne

réduction d'impôts 50% réduction d'impôts

14, route de Sept Meules **76260 SAINT MARTIN LE GAILLARD**

Tél : 02.35.50.56.20 contact@pjpservices.fr

Entreprise déclarée : N°SAP848582649

COUVERTURE BOCLET

03 22 30 72 31

RGE QUALIBAT EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
BARDAGE
ISOLATION

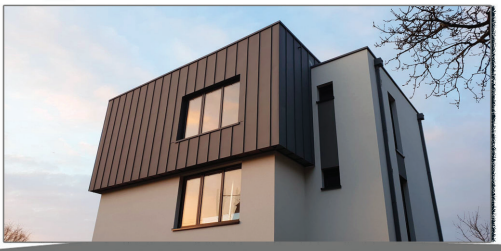

PEA BRESLE MARITIME - Rue du Val Joly
80460 OUST MAREST
couverture.boclet@wanadoo.fr

www.coverturebocl et.com

Notaires

SCP BONIN - DOUDOUX

19 Grande Rue 80460 Ault
03 22 60 40 34

Ref : 80117-3532

Votre contact : Bruno BARBE - 07 70 06 51 43 - 03 22 60 56 65
immo.bonin.doudoux@notaires.fr

Maison sur sous sol à VENDRE à MERS LES BAINS

141 930 €

Charge Acquéreur

Dont **135 000 €** Net vendeur

Dont **6 930 €** Honoraires de négociation (soit 5,13 % T.T.C. du prix net vendeur)

+ **11 201 €** Frais d'acte

Superficie	**90 m²**
Surface cadastrale	**550 m²**
Surface carrez	**90,51 m²**
Pièces	**5**
Chambres	**3**

Mers-les-Bains

Une maison à VENDRE à MERS LES BAINS, sur sous sol, d'environ 90m² comprenant: une entrée, un séjour, un salon avec cheminée insert, une cuisine, une véranda, trois chambres, une salle d'eau avec wc.
Au sous sol : un garage et une cave. Le tout entièrement clôturé. Chauffage Electrique. Huisseries: PVC double V, volets roulants électriques.

Bâtiment

Huisseries	**PVC, Double vitrage**
Chauffage	**Électricité**

Coûts

Taxe foncière bâti	**1 262 € Annuelle**

Agencements

- Séjour de 20 m²
- 1 WC
- Cave
- Semi-mitoyen
- 1 douche
- Sous-sol
- Véranda

Habitation

Usage du bien	**Habitation**
Type de résidence	**Principale**

Viabilisation

- Assainissement collectif
- Assainissement raccordé

Assainissement	**Collectif (Tout à l'égout, ...)**

Environnement

- Pièce(s) d'eau au RDC
- Chambre(s) au RDC

Diagnostics

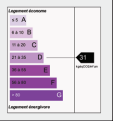

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

POUR PERSONNE DÉPENDANTE

Menus complets sans supplément

Menus régime ou sans sel

Repas livrés toute l'année sans supplément **7j/7**

Activités de services à la personne à domicile, Art : D.7231-1 auront droit à réduction ou crédit d'impôt.

ENT. CUISSETTE

MESNIL-VAL
cuissette.andre@orange.fr

S! services à la personne

06 79 02 81 31

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jusqu'au élections municipales de mars 2020, le conseil communautaire se compose comme suit :

Allenay : Nathalie Martel (suppléant Patrice Pion)
Ault : Marthe Sueur, Jean Paris
Baromesnil : Daniel Tellier (suppléant Jérôme Blondel)
Beauchamps : Alain Brière (suppléante Odile Boinet)
Bouvaincourt-Sur-Bresle : Roger Poyen (suppléant Yves Mainnemarre)
Buigny-Les-Gamaches : Jérémy Moreau (suppléant Stéphane Wadier)
Criel-Sur-Mer : Alain Trouessin, Brigitte Leborgne, Serge Heynssens, Nicole Taris
Dargnies : Joselyne Brabant (suppléant Dominique Loiseau)
Embreville : Daniel Cavé (suppléante Marianne Sueur)
Etalondes : Lucien Fosse (suppléante Marie-Pierre Vittu)
Eu : Yves Derrien, Marie-Christine Petit, Christian Duchaussoy, Marie-Laure Riche, Gilbert Deneufve, Corinne Desjonquères, Jean-Luc Maxence, Marie-Françoise Gaouyer, Michel Barbier,Pascale Saumont
Flocques : Eddie Facque (suppléant Alain Picard)
Friaucourt : Guy Depoilly (suppléant Gilles Croizé)
Gamaches : André Renoux, Delphine Traulet, Pascal Tétier
Incheville : José Marchetti (suppléante Isabelle Bovin)
Le Mesnil-Réaume : Bruno Saintyves (suppléant Didier Journois)
Le Tréport : Laurent Jacques, Florence Cailleux, Jean-Jacques Louvel, Frédérique Chérubin, Nathalie Vasseur, Emmanuel Byhet, Philippe Poussier
Longroy : Jean-Pierre Troley (suppléante Annie Boissay)
Melleville : Agnès Join (suppléante Sabine Varin)
Mers-Les-Bains : Michel Delépine, Emmanuel Maquet, Monique Evrard, Régine Douillet
Millebosc : Rodrigue Maubert (suppléante Sylvie Bernanos)
Monchy-Sur-Eu : Christian Coulombel (suppléant Yan Cueff)
Oust-Marest : Jean-Claude Davergne (suppléant Franck Dimouchy)
Ponts-et-Marais : Marylise Bovin (suppléant Albert Giffard)
St Pierre en Val : Daniel Roche (suppléant Claude Vattier)
St Quentin Lamotte : Raynald Boulenger (suppléant Catherine Adjerad)
St Remy Boscrocourt : Didier Régnier (suppléante Martine Douay)
Woignarue : Alain Hénocque (suppléant Maurice Cailleux)

Le bureau

Président : M. Alain Brière

Vice-Présidents :
M. Laurent Jacques
M. Michel Delépine
Mme Marylise Bovin
Mme Marthe Sueur
M. Lucien Fosse
M. Daniel Cavé
M. Yves Derrien
M. José Marchetti
M. Jean-Pierre Troley
M. Eddie Facque
M. André Renoux
M. Alain Trouessin
M. Didier Régnier

Notaires

ETUDE GARDE-GRICOURT ET GARDE

29 rue du Général De Gaulle BP 40 80220 Gamaches
03 22 30 80 39

Ref : 80052-523

Votre contact : Christina BLONDEL - 03 22 30 80 39
immobilier.80052@notaires.fr

EMBREVILLE

358 350 €

Charge Acquéreur

Dont **345 000 €** Net vendeur

Dont **13 350 €** Honoraires de négociation
(soit 3,87 % T.T.C. du prix net vendeur)

+ **25 656 €** Frais d'acte

Superficie	195,03 m²
Surface cadastrale	4 667 m²
Pièces	8
Chambres	6

Embreville

Pavillon de construction récente (2010), comprenant :
- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour/salon ouvert sur cuisine équipée, cellier/arrière-cuisine, une chambre (ou bureau), wc avec lave-mains, suite parentale ;
- A l'étage : une grande chambre, trois autres chambres, salle d'eau avec wc ;

Chauffage au sol électrique, poêle à granulés ;
Menuiseries alu et pvc ;
Cour et jardin.
Le tout sur 4667 m² de terrain clos et arboré avec petit plan d'eau.

DIAGNOSTICS

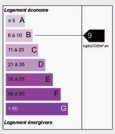

Électricité - Chauffage

Electricité Générale Flutre

Électricité générale neuf et rénovation ■ Dépannage ■ Chauffage électrique
Motorisation de portail ■ Système d'alarme ■ Maison connectée

FEE Bat RGE

10 rue des Jardins • 76910 Criel sur Mer
Tél. 02 35 50 30 74 • Mail : electricite@ph-flutre.fr

QUALIFELEC

AD Armurerie Dubuc

Du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00
Le samedi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Le lundi sur rendez-vous

Vêtements - Chaussants - Optiques - Armes - Accessoires

2 rue Rollon • 76260 EU • Tél. 02 35 86 41 64
armuriedubuc@orange.fr
www.facebook.com/Armurerie-DUBUC

Stand de Tir
Compack - Fosse universelle - Skeet - Parcours de chasse
Pas de tir carabine - Sanglier courant.

Ecole de Tir (leçons particulières sur rdv)
Organisation de Ball-Trap

Byhet Aurore Paysagiste

Entretien d'espaces verts et Création

67 rue de Cornehotte
80570 Dargnies

0699549639
byhet.aurore@hotmail.com

DEME

spécialiste de la découpe
de tous matériaux souples

www.deme.fr

GEDIMAT

Au coeur de l'ouvrage.

Zone industrielle ■ 76260 EU
Tél. : 02 35 50 85 85 ■ gedimat.fr

LAURENT DELESTRÉES

Couverture • Zinguerie • Plomberie
• Nacelle 18 m - 25 m

175 ter, route d'Havelange - 76910 CRIEL-SUR-MER
Tél./Fax : 02 35 50 02 67 - Portable : 06 80 32 63 67

laurent.delestrees@orange.fr

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2020 - 2026 : 50 délégués

Des élections municipales du mois de mars 2020 découlera la désignation d'un nouveau conseil communautaire. Par rapport à la précédente mandature, petit changement puisqu'un arrêté préfectoral, s'appuyant sur l'évolution de la population dans chacune de nos 28 communes, a fixé à 50 au lieu de 52 le nombre de conseillers communautaires pour la Communauté de Communes des Villes Soeurs. Ces cinquante délégués seront répartis comme suit :

Eu - 6995 habitants (population municipale 2019) : 10 délégués

Le Tréport - 4895 habitants - 6 délégués

Mers-Les-Bains - 2820 habitants : 4 délégués

Criel-sur-Mer - 2704 habitants : 3 délégués

Gamaches - 2596 habitants : 3 délégués

Ault - 1498 habitants : 2 délégués

Toutes les autres communes, à savoir St Quentin Lamotte (1291 habitants), Dargnies (1270), Incheville (1255), St Pierre en Val (1108), Etalondes (1069), Beauchamps (999), Bouvaincourt-sur-Bresle (852), Woignarue (835), St Rémy Boscrocourt (803), Le Mesnil Réaume (793), Ponts-et-Marais (785), Friaucourt (772), Flocques (707), Longroy (636), Oust-Marest (629), Monchy-sur-Eu (588), Embreville (562), Buigny Les Gamaches (421), Melleville (264), Allenay (260), Millebosc (250) et Baromesnil (233) compteront chacune un délégué.

ELECTIONS MODE D'EMPLOI

2020 sera une année de renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires.

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Dans les communes de moins de 1000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste mais les électeurs peuvent modifier les listes. Il n'y a pas obligation de parité sur les listes.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés «dans l'ordre du tableau» (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...). Les communes concernées de la CCVS ayant un conseiller communautaire, c'est le maire, sauf empêchement réglementaire (s'il est salarié de l'une des communes de la Communauté de Communes), qui occupe cette fonction.

Dans les communes de plus de 1000 habitants, le scrutin municipal est proportionnel, de liste et à deux tours. Les listes doivent être paritaires hommes-femmes avec alternance dans la liste. Les conseillers communautaires sont élus sur une liste communautaire distincte en même temps que les conseillers municipaux.

LES FINANCES

Fonctionnement : des dépenses intercommunales contenues.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la communauté est un objectif qui se poursuit dans la durée. En effet, alternative au recours à la fiscalité, et en vertu du principe que la dépense que l'on ne crée pas est parfois la plus durable des recettes, la communauté de communes s'astreint à la continence sur ses dépenses de fonctionnement. Compte tenu des compétences transmises, la valeur de celles-ci est numériquement à la hausse ; Mais c'est à une stabilité relative qu'il faut néanmoins conclure. En effet, si les dépenses de fonctionnement progressent, elles n'affectent pas les résultats qui évoluent positivement, après une année de redressement exceptionnelle en 2015, et de manière constante depuis 2016.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la croissance relative des recettes permettent d'enregistrer en 2018, une progression notable de l'épargne brute (capacité d'autofinancement) qui pourra s'inscrire dans la relance attendue des dépenses d'investissement (cf projet du territoire).

En terme moins jargonneux, la Communauté de Communes est en théorie capable de mobiliser environ 3,5 millions par an pour ses investissements et toute action de développement du territoire. Ces capacités doivent être relativisées par la faiblesse de son ingénierie, et la dévolution actuelle de ses compétences. Le sous-dimensionnement en terme de service peut être constatée à l'échelle régionale comme nationale. En effet, les dépenses de personnel représentent 64 euros par habitant sur le territoire de de la Communauté, contre 118 € en moyenne régionale, et 100€ à l'echelle nationale.

La Communauté de Communes s'astreint à produire des services publics au meilleur coût, alors même qu'elle a du faire face à la sortie du dispositif des emplois aidés.

Parmi ses autres dépenses substantielles de fonctionnement, on retrouve la collecte et le traitement des déchets avec un coût annuel de plus de 4,5 millions. L'amélioration du tri est un enjeu fondamental pour la collectivité afin d'endiguer la hause de la taxe générale sur les activités polluantes décidée par le gouvernement. Dans les années à venir, sauf à voir le coût du service exploser, des efforts notables devront être entrepris sur la performance du recyclage et des collectes. Un plan d'évolution du service est en cours de maturation. Chaque geste comptera.

Investissement

Si les dépenses d'investissement suivent en général le cycle électoral, la Communauté de Communes n'a pas été en capacité de mener à bien la totalité de son programme d'investissement en raison de contraintes exogènes. La construction du centre aquatique a mobilisé ses ressources au cours de la première partie du mandat, la réfection du chemin des étangs

(voie douce reliant Gamaches au Tréport) devant être l'autre opération structurante de celui-ci.

Ses dépenses d'investissement sont néanmoins soutenues principalement par les acquisitions foncières, celles nécessaires à l'achèvement du Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime, et également celles qui préparent ses futures actions de développement (achat de la Gare Le Tréport-Mers, d'une maison en vue du redéploiement du siège, d'un batiment technique sur le parc).

La dette

La Communauté de communes a fait le choix pendant des années de maintenir une fiscalité plus basse que ses voisins, et de financer ses investissements par recours à l'emprunt. Après une dégradation ponctuelle des indicateurs, le passage en fiscalité professionnelle unique a permis, grâce à l'optimisation des dotations versées par l'Etat qu'il a suscité, d'améliorer très sensiblement l'état des finances communautaires. L'annuité de la dette par habitant en 2018 est de 30,10 euros, alors que la capacité de desendettement est de 2,21 ans. Ces ratios démontrent les importants efforts consentis pour recalibrer les capacités d'autofinancement de la collectivité par rapport à son endettement, qui peut être jugé comme tout à fait raisonnable. Le Conseil Communautaire a su, avec esprit de responsabilité et sobriété, procéder aux arbitrages nécessaires à un retour en santé financière de la structure.

PROJET DE

Il appartiendra à la Communauté de Communes dans le courant de l'année 2020, sous l'impulsion d'une gouvernance rénovée, de rebattre les cartes de son projet de territoire. En effet, l'intercommunalité n'a de sens que par les projets, les ambitions, les valeurs, autour desquels elle fédère ses communes membres. Ceux-ci ont par nature vocation à évoluer dans le temps.

Le projet de territoire qu'est-ce que c'est ?

Dans le concret il s'agit de structurer au moyen d'un document écrit, l'action publique locale en fonction des ressources du territoire et des enjeux qui sont les nôtres.

Le projet est la vocation intrinsèque de notre regroupement et pour tout simplement citer nos statuts, « la communauté de communes a pour objet de mettre en œuvre une politique locale de gestion, d'aménagement, d'accompagnement et de développement sur une base territoriale élargie, afin de renforcer la solidarité entre les communes membres et faciliter, en suscitant l'esprit d'appartenance, l'adhésion de l'ensemble des acteurs aux projets présentant un intérêt stratégique pour le territoire. »

En terme d'enjeux, nous ne pouvons qu'être préoccupés par le déclin démographique du territoire. Aujourd'hui force est de constater que nous perdons environ 300 habitants par an, et le non-renouvellement des générations est problématique. En réponse, la Communauté de Communes a repris la compétence « urbanisme règlementaire » et travaille ardemment à la réalisation du Plan Local d'urbanisme Intercommunal qui comprend un plan local de l'habitat qu'il conviendra d'investir pleinement. La signature, récente d'une opération de revitalisation durable, fait toucher du doigt les déclinaisons opérationnelles dont la Communauté de Communes va devoir se saisir. Par ailleurs, l'accompagnement des familles est un véritable sujet que ce soit en matière d'habitat ou de services. Investie par le relais assistants maternels ou les subventions versées pour le financement des crèches, opérateur désigné pour la gestion des accueils extrascolaires, impliquée dans les politiques de retour à l'emploi, la communauté de communes est un acteur de votre quotidien qui va continuer de s'affirmer. La Communauté porte le projet de Maison France Service, ayant pour vocation d'améliorer l'accessibilité de tous à l'administration et d'accompagner les habitants dans la dématérialisation des services publics. La solidarité c'est aussi d'accompagner ceux qui sont les plus démunis, les plus en dif-

ficultés pour s'adapter aux changements sociaux. La lutte contre toutes les formes d'exclusion est faite de petites actions.

L'aménagement du territoire à l'échelle supra communale est bien entendu un autre enjeu stratégique. Les questions de mobilités sont un frein au développement local et des réflexions sur la gestion des transports devront être approfondies dans les années à venir. L'investissement communautaire en direct comme en accompagnement des communes sur l'ensemble des projets qui permettront le développement d'une trame viaire ouverte à toutes les mobilités est une priorité affirmée. Le projet du chemin des étangs, les réflexions à engager sur la réfection du chemin vert, l'accompagnement des porteurs de projets locaux, en priorité pour tout investissement sur les voies de liaison, en sont des illustrations concrètes.

De même, c'est avec volontarisme que la Communauté a procédé récemment à l'acquisition de la gare Le Tréport / Mers. Ce lieu emblématique du territoire a vocation à devenir la vitrine de son dynamisme, de sa destination touristique, et de sa capacité à proposer des alternatives de mobilités. Une étude portée par l'Etablissement public foncier de Normandie doit nous permettre, au-delà de la réfection du bâtiment dans son lustre d'antan, d'ouvrir notre réflexion sur l'articulation de la gare avec les centres villes proches. Le maintien de la desserte ferroviaire du territoire est un objectif que nous ne lacherons pas plus.

L'accompagnement des populations au quotidien est également un sujet de préoccupation à l'échelle du territoire. Qu'il s'agisse du maintien à domicile de nos personnes âgées, ou du développement des services à la personne par la mutualisation, ces sujets sont aussi dans la feuille de route à parfaire. Celle-ci n'est pas totalement libre, puisque l'Etat charge aussi les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de compétences nouvelles sans que les territoires puissent juger opportun ou non la gestion de celles-ci à l'échelon intercommunal. Ce fut le cas pour la gestion du trait de côte et des milieux aquatiques, le Plan Climat Air Energie Territorial et ce sera le cas par le transfert forcé des compétences eau et assainissement en 2026. Nous devrons anticiper cela, afin que les millions de travaux à réaliser sur nos réseaux puissent l'être sans susciter de chocs financiers.

A côté de ces vocations nouvelles, la Communauté - et le contenu de ce guide qui s'étoffe d'année en année le démontre - assure de nombreux services publics de proximité. Elle le fait avec discrétion, et n'a pas vocation à se subsituer aux spécificités communales locales.

Pour autant, c'est chaque jour l'ambition de votre territoire d'accompagner et de susciter un développement cohérent et solidaire, afin que celui-ci puisse profiter directement à l'ensemble de ses habitants.

ENFANCE JEUNESSE

Des loisirs de qualité pour nos enfants et nos jeunes

La communauté de communes a pour mission d'organiser les accueils des 3-17 ans sur l'ensemble du territoire pendant leurs vacances. Petit vade mecum qui vous dit tout sur ce service.

Quand ?
Durant les petites et les grandes vacances scolaires

Des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Pour qui ?
Pour les 3 - 13 ans

Où ?

- Tilleuls à Mers-les Bains (+ Verne l'été)
- Calamel au Tréport
- Chantereine à Criel-sur-Mer
- Jaurès à Gamaches (+Jouvet l'été)
- Pastel en itinérance autour de Mesnil Réaume
- Hétraie à Eu

Pour qui ?
Pour les 14 - 17 ans

Où ?

- Jaurès à Gamaches

Des Accueils jeunes (ACJ)

Pour qui ?
Pour les 14 - 17 ans

Où ?

- Fontaines à Eu
- Ancrage Le Tréport

Comment s'inscrire ?
Inscription et paiement directement auprès du Centre des Fontaines (02.35.86.05.03) ou de l'Ancrage (02.27.28.06.50)

Des séjours de vacances

Quand ?

- Hiver :
2 séjours ski pour les 8-17 ans

-Eté :
2 séjours à thème pour les 10-13 ans

1 séjour à thème pour les 14-17 ans

Comment s'inscrire ?
Inscription uniquement auprès du Service Enfance Jeunesse

Comment s'inscrire ?

Inscription et paiement avant la venue de l'enfant :
- Auprès du Service Enfance Jeunesse, par chèque ou Espèce
- Sur internet via le Portail Familles par carte Bancaire

Renseignements auprès du Service Enfance Jeunesse
alsh@villes-soeurs.fr - 02.27.28.05.96 - www.villes-soeurs.fr
Facebook : « ACM – CC des Villes Sœurs » ou
« Jeunes – CC des Villes Sœurs »

ACTION SOCIALE

Participation CIAS de la CCVS

Séjours de vacances

de la ccvs

Lors du montage du dossier d'inscriptions

Des associations conventionnées avec la CCVS

Sur présentation de la facture

Pour tout quotient familal calculé par nos soins

Accueil de loisirs de la CCVS

Sur présentation de la facture

Quotient familial inférieur à 1251 € (calculé par nos soins)

Formulaire de demande et renseignements auprès de Nathalie Méreaux
cias@villes-soeurs.fr - 02.27.28.03.92

BOURSE BAFA-BAFD DE LA CCVS

Pour qui ?

BAFA : Jeunes de 17 à 30 ans

BAFD : Jeunes de 21 à 35 ans

Habitants du territoire de la CCVS

Pour les personnes motivées par l'animation et l'encadrement d'enfants

C'est quoi ?

Une prise en charge jusque 75% de la formation par la CCVS

Un engagement de 3 ans de votre part

Renseignements auprès de Xavier Deroeux

xderoeux@villes-soeurs.fr

02.27.28.05.96

Comment ?

Le Passeport
Stage de 5 jours de bénévolat sur un accueil de Loisirs de la CCVS

La préinscription
Préinscription sur un stage de base

La demande de Bourse
A compléter et remettre au service enfance jeunesse de la CCVS 2 mois avant le stage

Le Stage de Formation Générale
Pour apprendre les bases de l'animation avec l'organisme de formation choisi

Le Stage Pratique
Stage de 14 jours ouvrés sur un Accueil de Loisirs de la CCVS

La préinscription
Préinscription sur un stage d'approfondissement

La demande de Bourse
A compléter et remettre au service enfance jeunesse 2 mois avant le stage

Le Stage d'approfondissement
Pour analyser, évaluer et confirmer mes capacités avec l'organisme de formation

PETITE ENFANCE ...

Vous êtes

Parents

- Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, crèches).
- Vous ne savez pas comment rédiger le contrat d'accueil et le contrat de travail de votre employé (assistant maternel ou garde à domicile).
- Vous ne comprenez pas les modes de calcul des congés payés, des indemnités d'entretien et de repas, vous souhaitez modifier ou mettre fin au contrat de travail.
- Vous ne savez pas où vous adresser pour bénéficier des aides (CAF, impôts, Région Hauts de France, CESU)

Assistant(e)s maternel(le)s ou futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s

- Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou modifier la capacité d'accueil de votre agrément. (Compétence du Conseil départemental)
- Vous avez besoin de connaître la Convention Collective de votre profession.
- Vous voulez comprendre le calcul de la mensualisation, de vos congés payés, des indemnités.
- Vous avez un litige avec des parents/employeurs.
- Vous souhaitez bénéficier d'une formation continue.
- Vous voulez participer aux animations collectives de professionnalisation proposées par le RAM.

Pour obtenir des réponses, appelez le RAM au 02.27.28.03.91 ou ram@villes-soeurs.fr

Permanences téléphoniques
Mercredi et jeudi de 14h à 16h
Entretiens sur rendez-vous
Du lundi au vendredi

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

... PETITE ENFANCE

Les animations collectives du RAM

Les animations proposées par le RAM sont ouvertes aux professionnels de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domiciles) et pour certaines animations aux parents, accompagnés d'enfants de moins de 3 ans.
Les objectifs de ces animations sont la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, le renforcement du lien enfant/parent et l'éveil du tout-petit.
Le RAM propose un planning annuel avec plus de 90 dates d'animations dont plus de 60% sont réparties sur le territoire de la CCVS.

Les lieux d'animations :
Le RAM à Eu
Médiathèque de Criel sur Mer
Bibliothèque de Beauchamps (nouveau)
Bibliothèque d'Etalondes (nouveau)
Médiathèque du Tréport
Médiathèque de Mers Les Bains
Bibliothèque de Saint Pierre en Val
Médiathèque de Gamaches
Bibliothèque de Longroy
Bibliothèque de Saint Quentin Lamotte (nouveau)
Bougeothèque Espace de Vie Sociale Rayon de Soleil
Centre Pastel, Le Mesnil-Réaume

Pour connaître le programme :
www.villes-soeurs.fr/ enfance jeunesse / RAM
https://www.facebook.com/RAMCCVilles-Soeurs/
Pour vous inscrire :
02.27.28.03.91 ou ram@villes-soeurs.fr

Les établissements d'accueil du jeune enfant conventionnés

Trois structures d'accueil du territoire ont conventionné avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs qui assure une partie de leur financement.

Le Petit Navire :

Structure municipale,
Le Tréport, 22 places.
25 avenue des Canadiens,
76470 Le Tréport
02 35 86 55 93
lepetitnavire@ville-le-treport.fr

La Halte Les Lutins :

Structure associative,
25 places.
2 place de la Mouillette,
76260 Eu
02 35 50 17 18
haltegarderieleslutins@wanadoo.fr

Titou :

Structure municipale,
Criel-sur-Mer, 20 places
Rue du 8 mai 1945,
76910 Criel-sur-Mer
02 35 50 69 32
titou.criel@orange.fr

Au Panier Fleuri
Piochel Véronique
piochel.veronique@orange.fr
Tél. : 03 22 30 52 79 - 06 11 59 66 48
7, Avenue du Gal Leclerc - 80460 AULT
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h15
Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
Dimanche de 10h à 13h

Notre Dame
Boulangerie
Pâtisserie
2, rue St Louis - LE TRÉPORT
02 35 86 07 38

Côte & Beauté
Institut de beauté
30, rue de Normandie
80220 GAMACHES - 07 83 01 89 47
Février 2020, changement d'adresse!
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h (midi sur rdv)
Le samedi de 9h30 à 17h - Fermé le mercredi et le dimanche

AUTO-ECOLE du CHAMP DE MARS
Tél. 02 - 35 - 50 - 11 - 70
Bus - Auto - Garagiste - Privilège - Fermeture
UNE BONNE ADRESSE POUR
VOTRE PERMIS DE CONDUIRE
- PERMIS B, CONDUITE ACCOMPAGNEE, BOITE AUTO
- FORMATION DEUX ROUES 125 cm3 et permis AM
- FORMATION ACCELEREE et CODE EN LIGNE
Tél : 02.35.50.11.70
LE PERMIS À UN EURO PAR JOUR
agrément : E1707600120
Retrouvez nous sur :
www.champdemars.fr

Véro Duo Beauté
Coiffeuse à domicile
lundi au samedi sur rdv
06.14.29.05.95
https//www.facebook.com/Veroduobeaut/

Gaëtan CHARLET
Entretien
et création
d'espaces verts
Abattage - Elagage
Epareuse (fauchage, taille de haies)
80220
GAMACHES
Portable: 06 79 82 10 72

VOS AMBULANCES
FAMILLE BOÉ depuis 40 ans
TRÉPORTAISES
02 35 86 86 70
39, AVENUE DES CANADIENS
76470 LE TREPORT
25
VÉHICULES SANITAIRES
À VOTRE SERVICE
EUDOISES
02 35 86 10 02
28, RUE DE CAYENNE
76260 EU
POUR PLUS DE CONFORT, DE SECURITÉ ET DE DISPONIBILITÉ,
VOS AMBULANCES TRÉPORTAISES & EUDOISES FONT DÉSORMAIS ROUTE ENSEMBLE.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un territoire au service de votre réussite, un environnement exceptionnel

Pourquoi choisir de s'installer sur le territoire de la CCVS ?

- Un positionnement stratégique : trait d'union entre la Normandie et les Hauts de France, au cœur de pôles d'excellence,
- Un tissu d'entreprises engagées, au sein de pôles industriels de renommée mondiale, pourvu d'un réseau de sous-traitants dynamiques,
- Un réseau de moyennes et grandes entreprises, mais également des TPE, ainsi qu'un savoir-faire reconnu dont l'activité est principalement dédiée au métal, au verre, au bois, au plastique, à l'électronique, à la fonderie, aux énergies renouvelables....
- Le développement d'une offre de solutions foncières et / ou immobilières adaptées pour l'accueil des activités économiques :
  . Proposition de terrains viabilisés disponibles immédiatement sur les zones d'activités de la CCVS, aux caractéristiques complémentaires selon les besoins des entreprises,
  . Modularité parcellaire,
  . Nouvelles acquisitions foncières, aménagements
  . Recherche de solutions d'accueil (achat, location de bureaux, ateliers, biens industriels)
- Un territoire Très Haut Débit qui soutient l'entrepreneuriat, au service de votre réussite.
- Des tarifs attractifs,
- Un environnement exceptionnel, une qualité de vie, des aides dédiées, un accompagnement personnalisé...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Que pouvons nous vous apporter ?

Un accompagnement de proximité pour les entreprises installées sur le territoire ou à venir

- L'accueil et le conseil des porteurs de projet dans leurs actions de création, reprise et développement d'activité,
- La mise en relation avec un réseau de partenaires économiques publics et / ou privés : Régions, Départements, chambres consulaires, les réseaux et associations Initiative Somme, Initiative Dieppe Bresle, la Glass Vallée, Agrosphères, BGE, Pôle Emploi, les organismes de formation, les établissements d'enseignement et autres clubs d'entreprises,

Chacun à son niveau est à même de proposer un conseil, un accompagnement, voire des financements.

- La tenue de permanences pour un accueil personnalisé, de proximité.
- L'organisation d'animations et de forums à destination des porteurs de projet,
- Une mise en relation entre entreprises
- L'appui aux entreprises, sous forme d'octroi d'aides financières, sous conditions, dans le cadre de :
  . l'investissement immobilier,
  . l'investissement en biens productifs neufs, nécessaires à l'activité économique de l'entreprise
- Des campagnes de prospection et de promotion du territoire, pour développer la visibilité du territoire et de ses entreprises.

Céline AUTO-ECOLE

Permis B (Voiture)

Céline THIEBAUT

celine-autoecole@outlook.fr

39 rue Charles de Gaulle 80220 Gamaches

06 21 25 59 76

www.facebook.com/celine.auto.ecole.gamaches

Forfait à partir de 905 € PRIX IMBATTABLE !!

AMBULANCES V.S.L.

SARL VACOSSAINT

50 rue Charles Morin

76260 EU

02 35 86 48 48

Ets Agrée N°1-76-268

5 rue de la Mairie

80770 BEAUCHAMPS

03 22 26 14 82

Ets Agrée N°80-060

Intermarché SUPER

les Mousquetaires

GAMACHES

RUE CHARLES DE GAULLE

Tél. : 03 22 60 27 27

Ouvert du lundi au jeudi de 08h30 – 12h15 / 14h – 19h15
du vendredi au samedi de 08h30 à 19h15
le dimanche de 09h à 12h

PRESSE

CB 24/24

Ai Assistance Informatique

INFORMATIQUE

ASSISTANCE

DÉPANNAGE

INITIATION

Adrien Huard

02.35.50.27.17

www.ai-informatique.fr - contact@ai-informatique.fr

Bac+5 Diplômé d'Etat Master en Ingénierie Informatique

Au Paradis fleuri

Fleuriste

6 rue Maurice et Pierre Maillard - 76117 INCHEVILLE

02 35 83 28 63

Fermé le lundi
Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 19h sans interruption
Le dimanche de 9h30 à 12h30

AUTOVISION 10% DE REMISE

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

TOUS VÉHICULES :

4X4 • CAMPING-CAR • GAZ • ELECTRIQUE • COLLECTION

Contre visite gratuite

FACE AU LEADER PRICE
80350 MERS-LES-BAINS
02 35 86 77 64

15 AV DU PARC ZAC LE PARC
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN
03 22 30 87 88

L'Oiseau Bleu

LE TRÉPORT

VOYAGES EN AUTOCAR

Info / réservations : 02.35.86.69.89

www.oiseau-bleu.fr

Hôtel la cour carrée

Dans un écrin de verdure la Cour Carrée vous accueille toute l'année.
Des chambres spacieuses à partir de 79€, tarifs business et soirées étapes pour les entreprises.
À votre disposition, salle de restaurant, bar, salon avec cheminée, canal + et RMC sport, salle de séminaire et pour vos envies d'insolite une roulotte et des cottages

Changement de propriétaire

Les Pêcheurs

Restaurant sur le Port

Spécialités de Moules,
Poissons, St Jacques,
Pizzas,
Crêpes et Galettes

54, Quai François 1er
LE TRÉPORT
Tél. : 02 35 86 09 92

Micro Edition CHANTREL EU

Stéphane
MOITTIE

Peinture
Papier peint
Moquette
Ravalement façade

21 route d'Heudelimont
76260 FLOCQUES
02 35 04 53 59
ou 06 89 41 61 96

TOURISME

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes exerce la compétence tourisme et a regroupé en un seul organisme l'ensemble des offices de tourisme du territoire. Cet office communautaire assure la promotion de l'ensemble des richesses du territore ainsi que l'accueil des touristes dans ses bureaux d'accueil à Eu, Le Tréport, Mers, Ault et Criel-sur-Mer.
Des bornes d'informations interactives vont venir compléter ce dispositif en 2020.

La destination Le Tréport-Mers c'est :

Des rendez-vous Pro pour les prestataires de la CCVS :

Inaugurés en 2019, les rendez-vous pro sont des rencontres ou des ateliers thématiques organisés par l'OT : Bourse échange de documentation- Atelier Pro sur l'offre et les labels autour de la randonnée.

Un office de tourisme mobile

L'office de tourisme se délocalise sur les manifestations d'intérêt régional pour les communes qui ne bénéficient pas d'un bureau d'accueil touristique.

Randonnée : nouveau dépliant

16 circuits de randonnée dont une nouvelle boucle équestre, c'est le contenu du nouveau dépliant randonnée de la destination qui vous permettra de découvrir ou de redécouvrir notre territoire.

villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOURISME

Des visites guidées et un accueil des groupes

Chaque année, 100 groupes visitent la Destination via le Service Groupe de l'Office de Tourisme. En été, l'office de tourisme organise des visites guidées.

Un observatoire touristique

Statistiques de l'offre touristique, des clientèles à l'accueil, participation à l'observatoire régional normand, mise en place d'une enquête clientèle.

Un site web et des guides touristiques (guide touristique multilingue, guide des animations... programme des journées du patrimoine etc).

Station nautique

La Destination LTM btient le label Station Nautique en 2020 : objectifs : Œuvrer pour un développement durable des activités nautiques ; Coordonner les actions des acteurs économiques et des collectivités locales en matière de nautisme ; Faciliter l'accès aux activités nautiques pour les touristes ou résidents locaux ; Créer un contexte favorable à l'innovation et à l'expérimentation au sein des stations ; Promouvoir le nautisme pour tous ; Porter l'image des Stations Nautiques en France et à l'international.

www.destination-letreport-mers.fr

FRANCE STATION NAUTIQUE Villes Sœurs

ENTREPRISE GENERALE
Gilles LECAT
Depuis 1964

COUVERTURE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - CARRELAGE
MENUISERIE BOIS ALU PVC
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITÉ

75bis rue du Hamel - 80460 AULT
tél. 03 22 60 41 42 - fax 03 22 60 59 03
gilleslecat@wanadoo.fr - www.gilleslecat.com
QUALIBAT

transdev NORMANDIE

LOCATION D'AUTOCARS
AVEC CHAUFFEUR
TRANSFERTS AÉROPORTS

EXCURSIONS À LA JOURNÉE
OU EN SÉJOURS,
INDIVIDUELS ET GROUPES
SORTIES SCOLAIRES
TRANSPORT ÉVÉNEMENTIEL
SUR-MESURE

De nombreuses destinations programmées au départ de chez vous, demandez vite votre brochure !

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

SERVICE COMMERCIAL NORMANDIE
10, Bd Industriel
76304 SOTTEVILLE LES ROUEN
02 32 18 25 25
voyages.normandie@transdev.com
www.normandie-voyages.com

FLOTTE DE 45 VÉHICULES DE 18 À 60 PLACES RÉPARTIS DANS NOS 10 AGENCES EN NORMANDIE

CASINO DU TRÉPORT
Ouvert 7J/7 dès 10H
18+ JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DEPENDANCE... Appelez le 09 74 75 13 13
www.joa.fr
JOA
JOUER - OSER - S'AMUSER

STÉPHANE LEFEBVRE
Electricité Générale
Tél. / Fax : 03 22 26 52 62
80220 Bouillancourt-en-Sery

opal
OUTILLAGES DE PRESSE
MECANIQUE - USINAGE
Patrice Lavoine
Président
Conception et réalisation d'outillages de presses
PEA Bresle maritime
4 rue du Long Champ
80880 Saint Quentin Lamotte
Tél : 03 22 30 33 98 - Fax : 03 22 30 32 08
www.opaloutillage.fr - patrice.lavoine@orange.fr
ISO 9001 ISO 14001 DEKRA

RGE
S.A.R.L YVES VILLEFROY
Entreprise créée en 1952.
Diplôme de l'École Supérieure de Couverture d'Angers
Couverture - Zinguerie - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - P.G
ARTISAN
32 bis, rue Jeanne d'Arc • 76260 EU
Tél. 02 35 86 18 65
yves.villefroy@orange.fr - www.yves-villefroy.fr
RGE

COLLECTE DES

La Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte, transport, stockage, tri et traitement des déchets ménagers », qu'elle délègue pour partie à des prestataires privés.

Cette compétence intègre les fonctions suivantes :

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Mise en place du tri sélectif
- Collecte des encombrants, ferrailles et déchets verts (uniquement dans les com munes ayant conventionné avec la Communauté de Communes et qui assument la charge financière de ce service)
- Fourniture, mise en place et maintenance de bacs roulants pour les habitants des 28 communes
- Gestion des déchèteries communautaires d'Ault, Beauchamps et Le Tréport et du point déchets verts de Criel-sur-Mer (voir page 30).

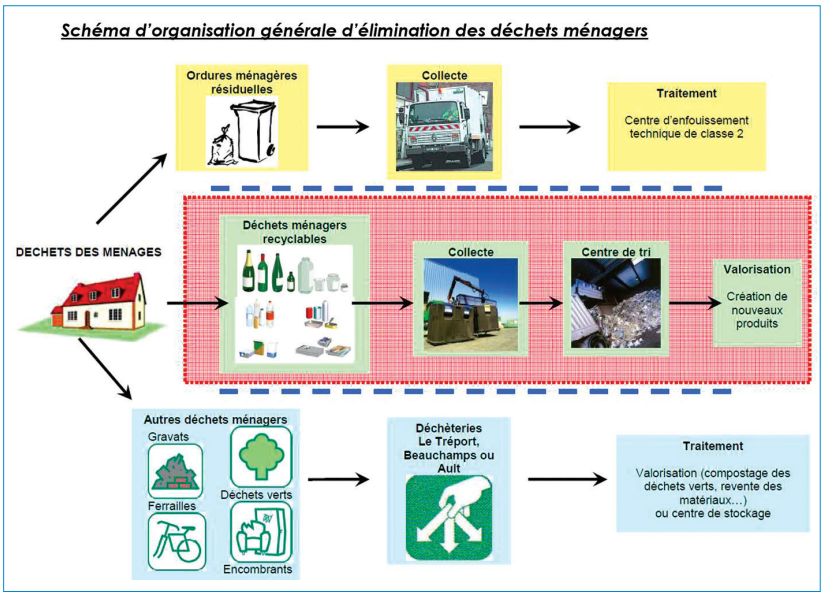

Quelques chiffres

- 12767,37 tonnes de déchets collectés en 2018 soit 334,11 kg par habitant
- Coût de la collecte des ordures ménagères : 1 109 275,14 € TTC soit un coût moyen de 86,88 € la tonne, soit 29,03 € par habitant.
- Coût du traitement des ordures ménagères : 1 055 497,60 € soit 82,67 € la tonne (27,62 € par habitant).
- 3 062, 32 tonnes de déchets recyclables ont été collectés dans les points d'apport volontaires (1709,36 tonnes de verre, 745,52 tonnes de papier, 607,44 tonnes d'emballages)
- 18 648,08 tonnes de déchets ont été collectées en déchèterie dont 7210,03 tonnes de déchets verts et 4950,84 tonnes d'encombrants.

4 501 795 € TTC, c'est le montant total des dépenses liées à la gestion des déchets pour l'année 2018 (soit 118 € par habitant).

DÉCHETS

Emballages : tout dans le même bac

Plus vous triez vos déchets, plus vous contribuez à protéger l'environnement et plus vous aidez la collectivité à maîtriser le coût de collecte et de traitement des déchets.

Le verre dans le conteneur vert, le papier, dans le conteneur bleu, jusque là pas de problème. C'était un peu plus complexe pour le conteneur jaune destiné à recevoir les emballages. Désormais, il n'y a plus de soucis : tous vos emballages sans exception peuvent être déposés dans ce conteneur : emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires mais aussi tous les emballages en plastique.

Déchèteries : conditions d'accès

L'accès aux sites est réservé aux habitants des communes de la Communauté de Communes.
Il est limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur à 3,5 tonnes (sauf dérogation spéciale).
L'usager doit justifier auprès de l'agent d'accueil d'être un administré de l'une des communes au moyen d'une pièce d'identité, d'une facture E.D.F. ou de tout autre justificatif du domicile équivalent (facture téléphone, eau, avis d'imposition, etc...).

L'accès aux sites est subordonné au respect des conditions suivantes :
- nature des déchets conforme au règlement intérieur
- volume maximum autorisé de 1 m^3 par voyage pour les particuliers

Une tolérance peut être appliquée par les agents des déchèteries lorsque les conditions le permettent.

L'accès aux professionnels est autorisé mais une facturation peut être appliquée.

DÉCHÈTERIES

Les horaires des déchèteries

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi	9h-11h50	14h-17h50
Mercredi	9h-11h50	14h-17h50
Jeudi	9h-11h50	14h-17h50
Vendredi	9h-11h50	14h-17h50
Samedi	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	9h-11h50	14h-17h50

Les déchèteries et le point déchets verts sont fermés les jours fériés

Ault
Route d'Eu
03 22 26 28 67

Beauchamps
Impasse de la Fontaine d'Arcy
03 22 30 63 54

Le Tréport
Rue Mendes-France
02 35 82 45 72

	Basse saison (décembre, janvier, février)	Période intermédiaire (01/03 au 14/04 et 15/10 au 30/11)		Période estivale (15/04 au 14/10)	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé	14h-16h50	Fermé	14h-17h50
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h50
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h50
Samedi	Fermé	Fermé	14h-16h50	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Les horaires du point déchets verts de Criel-sur-Mer

ANTHONY LEFOL
ARTISAN EBENISTE

AGENCEMENT
CUISINE
MEUBLES
LITERIE

IMP FONTAINE D'ARCY - 80770 BEAUCHAMPS
03 22 26 57 48

VIDANGES - DECHETS
LE CAMION BLANC

- Vidanges
- Entretien tous types de fosses
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage - Dégazage
- Découpage cuves fuel
- Nettoyage industriel
- Collecteur de déchets dangereux

Y.- M. LEPAN
03 22 30 73 71
www.lecamionblanc.com

COINTREL Fils

Fer et métaux,
location de bennes, débarras

Voie Est Prolongement de la rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPORT
Tél: 02.35.50.11.34 Mobile 1: 06.36.73.16.78 Mobile 2: 06.87.34.54.89

SIRET: 389 072 034 00017 - N.I.I: FR 79 389 072 034

DI PRO CHIM
Négoce en produits industriels

EPI
Equipements de protection à la personne

7, place du Soleil Levant
80220 Bouvaincourt-sur-Bresle
Di.pro.chim@orange.fr
Port. : 06 32 57 74 46

Tél. : 03 22 60 05 92
Fax : 03 22 30 10 86
M. José LEPAUL

Bottes PVC Sécurité et non Sécurité

Javel dégraissant et décapant
Bobines chamois
Absorbant et Sel de déneigement

Blouses - Gants jetables

BTTP

6, rue du château d'eau
LAMBERCOURT
80132 **MIANNAY**
03 22 24 07 51

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

- Enrobés
- Béton lavé
- Voirie
- Cour
- Pavage
- Accès garage
- Gravillonnage
- Assainissement

DEVIS GRATUIT

Bruno LENGLET

RGE QualiBois
RGE QualiPac
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Installation Sanitaire
Chauffage, Plomblerie

Entretien - Dépannage - Rénovation
367, Rue de St Valery - 80460 WOIGNARUE
lengletbruno@yahoo.fr

Tél. : 03.22.60.06.52 - Mob. : 06.81.67.70.82

COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCALAGES COLLECTE JOURS FÉRIÉS VILLES SŒURS 2020

Mercredi 1er Janvier
Collectes décalées au jeudi 2 pour Ault, St Quentin Lamotte, Bouvaincourt-sur-Bresle, Oust-Marest, Beauchamps, Baromesnil, Mers-les-Bains, Le Tréport (secteur Mesnil Sorel), Incheville, Dargnies, Embreville, Buigny-Lès-Gamaches.

Lundi 13 Avril
Collectes normales pour Mers-les-Bains et Le Tréport.
Collectes décalées au mardi 14 pour Criel, Flocques, Eu, Friaucourt Allenay et Woignarue.

Vendredi 1er Mai et 8 Mai
Collectes normales pour Mers-les-Bains et Le Tréport.
Collectes décalées au Samedi MATIN pour Eu, Gamaches, Longroy, Saint Pierre en val, Le Mesnil Réaume et Monchy sur Eu.

Jeudi 21 Mai
Collectes normales pour Le Tréport.
Collectes décalées au vendredi 22 pour Dargnies (déchets verts), Eu, Ponts-et-Marais. Etalondes et St Rémy Boscrocourt.

Mardi 14 Juillet
Collectes normales pour Mers (quartier balnéaire et centre-ville), Le Tréport et Criel-sur-Mer.
Collectes décalées au mercredi 15 pour Eu, Gamaches, Melleville, Millebosc.

Mercredi 11 Novembre
Collectes normales pour Le Tréport et Mers-les-Bains (quartier balnéaire et centre-ville), Incheville, Ault.
Collectes décalées au jeudi 12 pour Saint Quentin Lamotte, Oust-Marest, Bouvaincourt-sur-Bresle, Beauchamps, Baromesnil, Buigny-Lès-Gamaches, Dargnies, Embreville.

Vendredi 25 Décembre
Collectes décalées au Samedis MATIN pour Eu, Gamaches, Longroy, Saint pierre en val, Le Mesnil Réaume et Monchy sur Eu, Mers et Le Tréport.

Collecte d'amiante

La communauté de communes procèdera à une collecte d'amiante les mercredis 8 avril, 8 juillet et 14 octobre de 9h à 11h50 à la déchèterie de Beauchamps. L'amiante doit être liée et conditionnée en un double ensachage.

INSERTION

Accompagner les jeunes (16 à 25 ans) vers l'autonomie est l'emploi constitue le rôle principal des missions locales. Cela concerne aussi bien la formation que l'hébergement, la mobilité, l'aide à la recherche d'emploi, la santé.
Deux missions locales couvrent notre territoire : la Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre pour les communes seinomarines, la Mission Locale de Picardie Maritime pour les communes samariennes.

Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre

Antenne Principale
Le Tréport
Rue de l'Ancienne Verrerie
76470 Le Tréport
Tél : 02.35.86.88.59

Permanence Ancrage
Espace Social et Culturel
1, allée veillées
76470 Le Tréport
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence de Eu
C.I.O.
9, rue de Verdun
76260 Eu
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence
de Criel sur Mer
Mairie de Criel sur Mer
Manoir de Briançon
76910 Criel sur Mer
Pour RDV : 02.35.86.88.59

MISSION LOCALE
DIEPPE CÔTE D'ALBÂTRE
NORMANDIE

Mission locale Picardie Maritime

Bureaux d'Abbeville
82 rue Saint Gilles
80100 Abbeville
03 22 20 14 14
Mail : mlpm@mlpm.org
Site internet : www.mlpm.org

Bureaux de Friville Escarbotin
10 rue Henri Barbusse
80130 Friville Escarbotin

Accueillir
Informer
Accompagner
Orienter
Mission Locale
Picardie Maritime

LE CONTRAT LOCAL

Le 1er Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs a été signé le 08 décembre 2017 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Un CLS, qu'est-ce que c'est ?

C'est un plan d'actions commun en matière de santé, permettant la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions concrètes au plus près des populations.

Les CLS sont des outils qui participent à la construction de dynamiques territoriales, pour améliorer la santé de tous et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Et pour la CCVS, alors…

Le CLS couvre la période 2018 – 2020 et se compose de six axes stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels, assortis d'un programme d'actions pour y répondre.

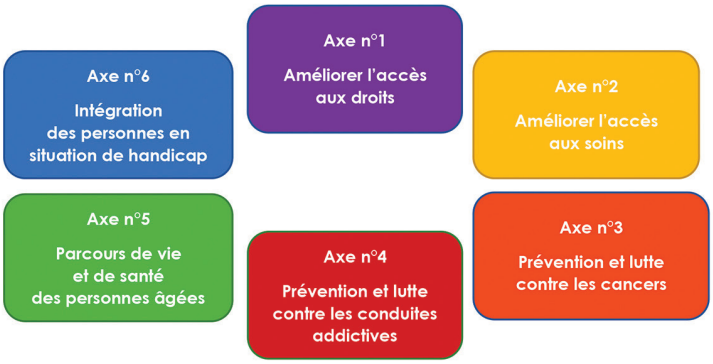

Renseignements auprès de la Coordinatrice du Contrat Local de Santé
☎ 02 27 28 07 38 - 💻 dquenu@villes-soeurs.fr

☞ Une bourse d'études pour attirer de jeunes médecins et dentistes :

Le territoire de la CCVS se caractérise par une offre de soins insuffisante, notamment pour les professions de médecin généraliste et chirurgien-dentiste, comme le mettent en évidence les données collectées sur le site C@rtosanté – Atlasanté de l'ARS (source FNPS 2017) :

	Médecins généralistes (MG)	Chirurgiens-dentistes (CD)
Nombre de praticiens en exercice sur le territoire en 2017	36	12
Densité pour 10 000 habitants	9,4	3,1 *(Pour info, densité France = 5,3)*
Constat par tranches d'âges en 2017	26 MG sur les 36 ayant plus de 55 ans	6 CD sur les 12 ayant plus de 55 ans

DE SANTÉ

N'hésitez pas à le consulter !
Il est réalisé pour vous.

☞ *L'annuaire santé de la CCVS en* **5** *questions :*

1. *Pourquoi un annuaire santé ?*

- Parce qu'un **manque de visibilité** des ressources et acteurs des champs sanitaire, social et médico-social a été constaté ;
- Pour **clarifier l'offre et faciliter l'orientation des usagers** sur les 6 thématiques du CLS.

2. *Que contient-il ?*

- Des informations pratiques et coordonnées de partenaires et de structures intervenant sur le territoire *(Par ex. : services d'aide à domicile, de portage de repas, services de prise en charge ou lieux d'écoute concernant les conduites addictives…)*

3. *Quand sera-t-il disponible ?*

- Début 2020

4. *Où sera-t-il consultable ?*

- Auprès de nombreux primo-accueillants (mairies du territoire, Centres Communaux d'Action Sociale, centres sociaux, Centre Médico-Social…)
- Sur le site internet de la CCVS : www.villes-soeurs.Fr

5. *Qui a contribué à sa réalisation ?*

- Apports techniques de nombreux acteurs locaux ;
- Soutien financier : ARS et Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA) Normandie, au titre de l'Appel à Projets « Démocratie en Santé » 2018.

ars Agence Régionale de Santé Normandie

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Normandie

⇨ Dans 10 ans, sans l'arrivée de nouveaux praticiens, seuls 10 de ces médecins généralistes et 6 de ces chirurgiens-dentistes auront moins de 65 ans.

Pour inciter de jeunes professionnels à venir s'installer, la CCVS a mis en place en partenariat avec son Conseil de développement, une bourse d'études ouverte aux étudiants en médecine et odontologie ayant obtenu la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé), sous réserve qu'ils s'engagent à exercer sur le territoire en mode libéral. A défaut d'installation dans les conditions fixées par convention, ils devront rembourser les sommes perçues.

Dès cette année universitaire 2019/2020, deux candidats (2ème à 7ème année d'études) vont bénéficier de cette aide d'un montant de 7 000,00 euros par étudiant et par an.

LE RÉSEAU

Le réseau c'est

1 carte nominative

- Pour accéder à 9 bibliothèques
- Pour emprunter jusqu'à 30 documents par carte
- Pour choisir parmi 70 000 documents (livres, CD, DVD, revues et presse, jeux...) pour tous les âges

Un site internet

https://bibliotheques.villes-soeurs.fr

Pour :

- Consulter le catalogue de tout le Réseau
- Réserver des documents
- Choisir la bibliothèque où vous souhaitez les retirer
- Consulter vos prêts en cours
- Consulter le calendrier des animations
- Découvrir les ressources de chaque bibliothèque...

Une page Facebook :

@bibliothequesCCVillesSoeurs

pour suivre nos actualités, voir les photos des animations, connaître la vie des bibliothèques du Réseau...

Comment obtenir une carte de lecteur ?

Vous pouvez vous inscrire dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, muni des pièces suivantes :

- une pièce d'identité (pour les mineurs, livret de famille avec une autorisation parentale)
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, impôts, facture EDF...) de moins de 3 mois.

Une carte individuelle et nominative vous sera délivrée pour 1 an, valable dans toutes les bibliothèques du réseau : vous pouvez donc emprunter partout !

A quel tarif ?

- Enfants et jeunes de moins de 18 ans : Gratuit
- Adultes habitants de la CCVS, résidents secondaires CCVS : Gratuit
- Adultes hors CCVS, estivants : 10 € par an
- Collectivités (associations, établissements scolaires, etc.) : Nous consulter

Combien de documents puis-je emprunter avec ma carte ?

- 10 documents par bibliothèque : 3 livres + 3 revues + 2 CD + 1 DVD + 1 jeu (attention, les types de documents disponibles peuvent varier selon les bibliothèques)
- Durée du prêt : 3 semaines.
- Maximum 30 documents par carte, cumulés dans tout le Réseau.

Grâce à une navette inter-bibliothèques, vous pouvez faire venir un document dans la bibliothèque de votre choix (sauf les nouveautés, les jeux et les DVD) et le rendre dans n'importe quelle bibliothèque du Réseau.

Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque habituelle.

DES BIBLIOTHÈQUES

Les 9 bibliothèques du réseau

Bibliothèque d'Ault
17 Avenue du Général Leclerc
03 22 60 52 21
bibliotheque@ault.fr
- Le mercredi de 14 h à 18 h
- Le vendredi de 16 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Bibliothèque de Criel-sur-Mer
Manoir de Briançon
02 35 50 51 28
bibliotheque@criel- sur-mer.fr
- Le mardi de 15 h à 18 h
- Le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
- Le jeudi et le vendredi de 15 h à 18 h
- Le samedi de 14 h à 17 h

Médiathèque de Mers-Les-Bains
Rue Paul Doumer
02 35 50 08 46
mediatheque@ville- mersles bains.fr
- Mardi : 15 h - 17 h
- Mercredi : 10 h - 12 h et de 14 h - 18 h
- Jeudi : 15 h - 18 h
- Vendredi : 15 h - 18 h
- Samedi : 10 h - 12 h et de 14 h - 17 h

Bibliothèque de Beauchamps
2 ter Rue de la Mairie
03 22 61 04 64
bibliotheque-beau-champs80@orange.fr
- Le lundi de 16 h à 18 h 30
- Le mercredi de 14 h à 16 h
- Le jeudi de 16 h à 18 h 30

Médiathèque de Gamaches
1 impasse Georges Roger
03 22 61 30 43
mediatheque.gamaches@gmail.com
- Le mardi de 15 h à 19 h
- Le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Le vendredi de 12 h à 17 h
- Le samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 17h

Médiathèque du Tréport
18 Place de l'Eglise
02 35 86 84 88
mediatheque@ville-le-treport.fr
- Le mardi de 14 h 30 à 17 h 30
- Le mercredi de 10 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 00
- Le samedi de 10 h 30 à 17 h 30

Bibliothèque Etalondes
Place de l'Eglise
02 35 86 61 08
bibliotheque.etalondes@orange.fr
- Le mercredi de 16 h à 18 h 30
- Le jeudi de 16 h à 18 h
- Le samedi de 16 h à 18h

Médiathèque de Longroy
10 Rue Jean Jaurès
03 22 26 25 20
bibliotheque.longroy@orange.fr
- Lundi : 16 h - 18 h
- Jeudi : 16 h - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 12 h

Bibliothèque de St Quentin Lamotte
160 Rue de l'Eglise
03 22 30 56 09
bibliotheque.sql@ orange.fr
- Le lundi de 16 h 30 à 17 h 30
- Le mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le mercredi de 14 h à 17 h
- Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le vendredi de 16 h 30 à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

Horaires Vacances scolaires :
- Le mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le samedi de 10 h à 12 h

LA FIBRE OPTIQUE...

La communication numérique ne cesse de prendre de l'importance et grâce au déploiement de la fibre optique sur notre territoire, vous pouvez bénéficier de la même puissance de connexion que les habitants des grandes métropoles. Un progrès considérable qui va permettre de développer les usages personnels mais aussi professionnels. Essentiel à l'heure où l'on parle de télétravail ou de développement de la télémédecine.

Historique

25 juin 2009 : Un arrêté préfectoral valide la prise de compétence aménagement numérique du territoire

Le 15 décembre 2011, le conseil communautaire donne un avis favorable au Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du Territoire.

Le 15 novembre 2012, Somme Numérique, syndicat mixte qui regroupe le conseil départemental de la Somme, et quinze collectivités, communautés d'agglomération ou communauté de communes propose de réaliser le déploiement sur l'ensemble des 21 communes de l'ancienne CCBM, y compris les communes seinomarines. Somme Numérique définit trois plaques prioritaires parmi lesquelles la plaque ouest sur un territoire composé de l'ancienne communauté de communes du Vimeu industriel (Friville, Feuquières, Fressenneville, etc...) et de l'ancienne CCBM.

Le déploiement débute par le Vimeu et entre sur notre territoire par le nord.

Est construit et inauguré en **juin 2018** le Nœud de Raccordement Optique de Friaucourt. En suite le réseau descend dans la vallée autour du NRO de Beauchamps qui est inauguré en **décembre 2018**. Le troisième NRO est construit à Eu, rue de la République. Il a été inauguré le 23 octobre dernier et dessert Eu, Mers-Les-Bains, le Tréport, Ponts et Marais, Etalondes, Flocques et une grande partie de St Pierre en Val.

Baromesnil - Criel/Mer - Le Mesnil Réaume - Melleville - Monchy/Eu - St Rémy Boscrocourt

Malheureusement pour les communes de l'ex CCYP, nous ayant rejoints le 1er janvier 2017, l'attente sera plus longue. Elles n'ont pu être rattachées qu'au SDAN2 (schèma départemental d'aménagement numérique de la Somme) et pour l'instant le délai maximum du déploiement sur leur terrioire est fixé à 2023. Mais tout sera mis en oeuvre pour obtenir la réduction de ce délai.

... LA FIBRE OPTIQUE

Le financement

Sur le territoire des 22 communes pour l'instant desservies, le montant des travaux s'élève à plus de 15 millions d'euros. Des subventions de l'Europe, de l'Etat, du département de la Somme (pour les communes Samariennes) de la région Normandie (pour les communes Seinomarines) ont été obtenues par Somme Numérique. A cela s'ajoute la contribution versée par les fournisseurs d'accès et Covage à chaque abonnement fibre réalisé.

La part de la Communauté de Communes est calculée en fonction du nombre potentiel de prises et s'élève à 5 753 630 euros.

Pourquoi la fibre ?

Là où votre connexion cuivre pouvait vous offrir au mieux une puissance asymétrique d'une dizaine de mégabits/seconde, la fibre peut vous permettre d'atteindre, en fonction de vos équipements et de votre abonnement, une puissance en entrée et en sortie pouvant aller jusqu'à un gigabit/seconde. De plus, la fibre est insensible aux perturbations (appareils électriques, orages, humidité) et n'entraine pas d'atténuation en fonction de la distance. Quelque soit votre positionnement sur le réseau, vous pourrez prétendre à la même puissance.

Raccordement mode d'emploi

La fibre est déployée dans votre commune. Première démarche à faire pour savoir si votre habitation est éligible, vous connecter sur le site www.covage.com pour y tester votre éligibilité*. Si vous êtes éligible, vous pourrez depuis ce site être orienté vers l'un des onze fournisseurs d'accès du réseau. Lorsque vous aurez choisi votre fournisseur d'accès, c'est la signature du contrat qui déclenchera le raccordement de votre domicile à la fibre. Il ne peut y avoir de raccordement par anticipation.

* Plusieurs raisons peuvent expliquer l'inégibilité temporaire de votre domicile : absence d'autorisation de passage de la fibre sur sa façade par un de vos voisins, nécessité de remplacement de pylônes, programme d'enfouissement de réseaux. A terme, la fibre sera déployée partout dans le cadre de l'obligation de complétude et tout habitant du territoire devra pouvoir se raccorder. Mais pour certains, il faudra faire preuve d'encore un peu de patience.

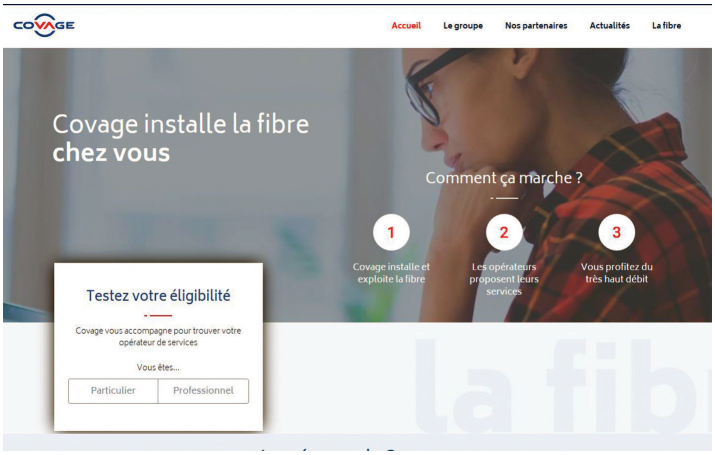

O2 FALAISES

Ouvert depuis le 8 juillet 2015, le centre aquatique O2Falaises attire de plus en plus de monde. Que vous recherchiez le plaisir de nager, de faire du sport ou de vous détendre, vous y trouverez des espaces accueillants, modernes et parfaitement adaptés.

Domin'o pour combattre la phobie de l'eau

Parmi les nombreuses actions mises en place, Domin'o retiendra l'attention de toutes celles et tous ceux qui ont la phobie de l'eau. Une phobie aussi handicapante que le vertige par exemple.

Grâce à une méthode douce et innovante, l'équipe sera à votre écoute pour vous accompagner et vous faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de l'eau et ce quelque soit votre âge.
En dehors des périodes de fermeture technique et de fermeture exceptionnelle certains jours fériés (1er janvier, 1er mai, 24, 25 et 31 décembre), le centre aquatique est ouvert tous les jours de l'année avec des horaires différenciés durant les périodes de vacances.
Retrouvez tous les renseignements sur le site https//O2Falaises.fr ou sur la page facebook du centre aquatique.

AÉRODROME

L'aérodrome Eu Mers Le Tréport est propriété de la Communauté de Communes qui travaille en parfaite harmonie avec l'Aéroclub local pour en faire un outil de plus en plus performant. Ainsi les passionnés d'aviation légère et d'ULM peuvent y assouvir leur passion mais cet équipement se montre également trés utile pour le développement économique et touristique du territoire.
On peut également y apprendre à piloter, y faire son baptême de l'air.

Aérodrome de l'Ermitage
Route de St Valéry, 76260 EU
aeroclubetm.c-monsite.com

NATATION SCOLAIRE

Dans les multiples compétences qu'exerce la Communauté de Communes il en est une qui tient particulièrement à coeur aux élus, c'est celle de l'apprentissage scolaire de la natation. Chaque année, cela concerne environ 2000 enfants de nos écoles et lorsqu'a été pensé le centre aquatique, ce fut l'une des composantes principales de la réflexion des concepteurs du projet.

O2Falaises offre un cadre particulièrement adapté pour que les enseignants et les maîtres nageurs de l'établissement puissent mettre en oeuvre le projet pédagogique qu'ils ont co-construit. Ce projet tient bien sûr compte des objectifs définis par les textes réglementaires et qui concernent l'éducation physique et sportive en générale et notamment l'apprentissage de la natation :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
- S'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et des outils.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique, sportive et artistique.

Dans notre région, l'aspect sécuritaire est aussi trés important avec nos plages, le port, les étangs, les fleuves. Pour les enfants, comme pour les adultes, le savoir nager est une nécessité.

PLUI

Bigny-les-Gournaies
Gentelles
Bouttencourt
Bouttencourt
Bouttencourt

URBANISME

Ce qu'il faut savoir !

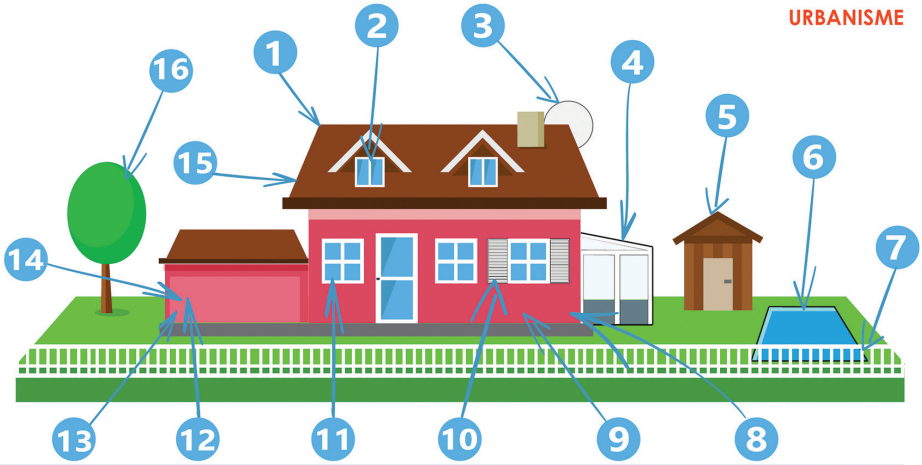

1 COUVERTURE
Déclaration préalable

2 FENÊTRE DE TOIT PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE
Sans création de surface
Déclaration préalable

3 ANTENNE PARABOLIQUE OU CLIMATISEUR
Déclaration préalable

5 ABRI DE JARDIN

entre 5 m² et 20 m²
Déclaration préalable

Supérieur à 20 m²
Permis de construire

Monument Historique permis de construire obligatoire pour toute construction.

6 PISCINE

Bassin non couvert > 10 m² et < 100 m²
Déclaration préalable

Bassin >100 m²
Permis de construire

Piscine couverte hauteur >1.80 m
Permis de construire

7 CLÔTURE
Déclaration préalable

si la commune à délibéré ou si projet en périmètre monument historique

8 RAVALEMENT OU ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
Déclaration préalable

si la commune à délibéré ou si en périmètre monument historique sinon sans formalité

9 PERMIS DE CONSTRUIRE
Obligatoire pour une maison

10 MENUISERIES EXTERIEURES
Déclaration préalable

11 PERCEMENT DE FENÊTRE
Déclaration préalable

12 CHANGEMENT DE DESTINATION + TRAVAUX DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE DU BÂTIMENT
Permis de construire

4 VÉRANDA

13 EXTENSION / GARAGE

14 CHANGEMENT OU TRANSFORMATION DE GARAGE EN HABITATION

15 AMÉNAGEMENT DE COMBLES AVEC CRÉATION DE SURFACE

Zone urbaine de PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Inférieur à 40 m²
Déclaration préalable

Supérieur à 40 m²
Permis de construire

En Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Inférieur à 20 m²
Déclaration préalable

Supérieur >20m²
Permis de construire

16 COUPE ET ABATAGE D'ARBRE EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ
Déclaration préalable

Communauté de Communes des Villes Soeurs
Service Urbanisme - V2 - juillet 2019

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONNECTÉE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook	Twitter	Instagram	LinkedIn
541 abonnés	447 abonnés	278 abonnés	91 abonnés

Statistiques au 13/11/2019

La Communauté de communes des Villes Soeurs est présente sur les réseaux sociaux.

Avec ces outils, nous souhaitons donner une meilleure visibilité sur les services de la Communauté de communes.

Les pages Facebook permettent de suivre l'actualité et les principaux événements organisés sur le territoire.

Institutionnel

https://www.facebook.com/ccvillessoeurs (compte principal officiel)
https://www.linkedin.com/company/communaute-de-communes-des-villes-soeurs
https://twitter.com/ccvillessoeurs
https://www.instagram.com/ccvillessoeurs/
https://www.youtube.com/channel/UCE-KEyQdqRE9WA6MqUOrCZg

Tourisme

https://www.facebook.com/destinationletreportmerstourisme
https://www.pinterest.fr/DestinationLeTreportMers
https://www.youtube.com/channel/UCUjY7gZCbE97QkYFj4jQ7Ng
https://www.instagram.com/destinationletreportmers
https://twitter.com/letreportmers

Pour toute question sur nos services, les compétences que nous assumons, n'hésitez pas à appeler la Communauté de communes au 02 27 28 20 87 ou par mail : contact@villes-soeurs.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook	Twitter	Instagram
7419 abonnés	217 abonnés	694 abonnés

Statistiques au 13/11/2019

UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE

La Communauté de Communes des Villes Soeurs s'est engagée depuis plusieurs mois en collaboration avec les services et les régions dans la rédaction de sa feuille de route numérique reprenant les projets et les grands axes stratégiques en la matière. Cette feuille de route vise à assurer la cohérence des projets entre les différents acteurs du territoire. La priorité est donnée au déploiement de la fibre optique, outil qui sera un véritable support pour beaucoup des usages à venir.

La digitalisation de l'économie et les impacts de la numérisation concernent tous les secteurs, qu'il s'agisse des services, de l'industrie, de la santé, du bâtiment, des villes, des loisirs, de l'activité culturelle … Les impacts macroéconomiques de cette numérisation sont les racines de mutations économiques majeures.

Trois thématiques se dégagent sur notre territoire, la transition numérique pour les services à la population, aux entreprises (dont le tourisme) et aussi aux collectivités.

Il s'agit pour ces thématiques de favoriser l'accompagnement de la transformation digitale de ces acteurs. En matière de e-administration l'idée est de développer la mutualisation entre collectivités et surtout de traiter ces problématiques dans un ensemble cohérent au sein d'un véritable projet de territoire commun.

Cette feuille de route numérique a vocation à être déclinée en actions opérationnelles réalisées selon un phasage pour lesquelles la Communauté de Communes sollicitera un cofinancement dans le cadre du FEDER et/ou de subventions régionales.

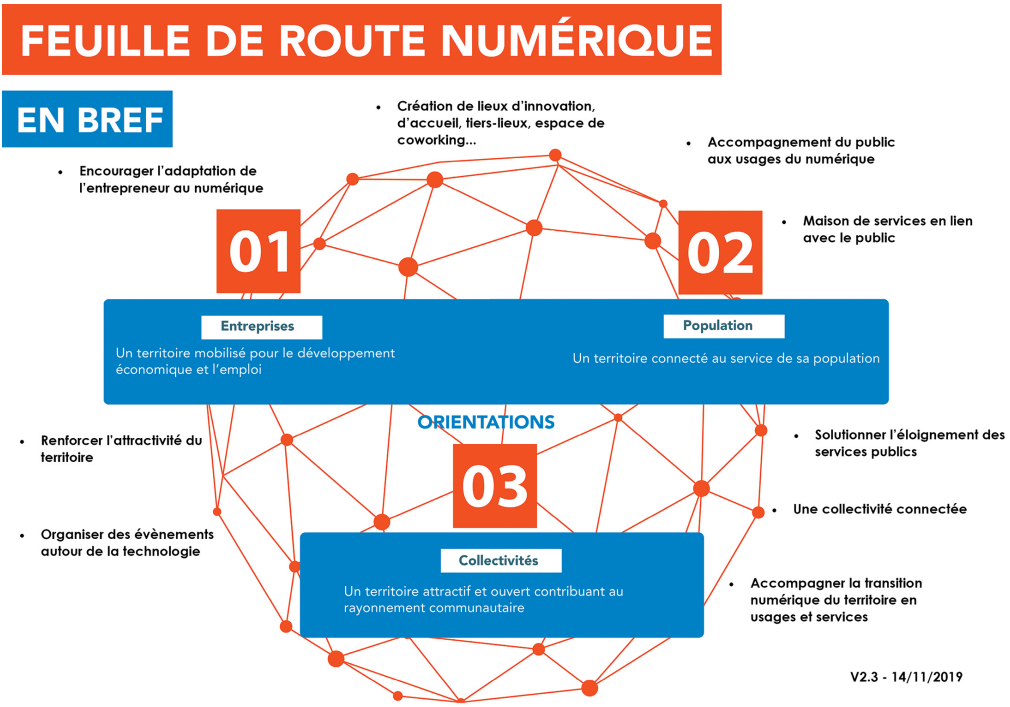

AMBULANCES MERSOISES

SARL LES GALETS

02.35.86.21.15

10 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE — 80350 MERS LES BAINS

AMBULANCES CRIELLOISES

SARL LES GALETS

02.35.50.94.93

6 RUE DE LA LIBERATION — 76910 CRIEL SUR MER

Spécialiste en allopathie, Vente et location de matériel médical,
Conseils en phytothérapie, Homéopathie et aromathérapie,
Pédiatrie, incontinence urinaire, Produits vétérinaires,
Vente de produits d'hygiène corporelle et de soins de beauté.

Marion Courbe et son équipe
vous accueillent avec le sourire
du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 19h30.
Livraison possible.

1, Quai François 1er - 76470 Le Tréport
Tél : 02 35 86 03 11 - Fax : 02 35 86 05 55
pharmacietreportaise@orange.fr

VIVIES Marc-Antoine

OSTEOPATHE D.O.
Diplômé du CEESO PARIS

02 35 50 64 69

24 bis rue des canadiens 76260 EU

NOTRE TERRITOIRE
UN BASSIN DE VIE
UN BASSIN D'EMPLOI

Porte d'entrée de la Seine-Maritime et de la Somme, trait d'union entre les Hauts-de-France et la Normandie, la Communauté de Communes des Villes Soeurs compte 28 communes, 15 en Seine Maritime et 13 dans la Somme, pour 37890 habitants.

Allenay (80130)

Maire :
Mme Nathalie Martel
260 habitants
2,1 km²
Mairie : 1 rue Journel Orphée
Tel : 03 22 30 50 42
Courriel : mairie.allenay@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi de 10h à 13h30
Le mercredi de 11h à 13h et de 16h à 19h
Ramassage des OM : Lundi après-midi

Ault (80460)

Maire : Mme Marthe Sueur
1498 habitants
6 km²
Mairie : 27 bis Grande Rue
Tel : 03 22 60 41 21
Courriel : secretariat.accueil@ault.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Ramassage des OM : Mercredi

Baromesnil (76260)

Maire : M. Daniel Tellier
233 habitants
8 km²
Mairie : 1 route de St Rémy
Tel : 02 35 50 85 07
Courriel :
mairie.baromesnil@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public avec permanence du Maire ou d'un Adjoint
le mardi de 18 h à 19 h,
le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.
Ramassage des OM : Mercredi

Beauchamps (80770)

Maire : M. Alain Brière
999 habitants
7,2 km²
Mairie : 1 rue de la mairie
80770 Beauchamps
Tel : 03 22 26 13 11
Courriel :
mairie.beauchamps80@ wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Ramassage des OM :
Mercredi

Bouvaincourt- sur-Bresle (80220)

Maire : M. Roger Poyen
852 habitants
6,6 km²
Mairie : 114 rue de la République
Tel : 03 22 30 86 87
Courriel :
mairie.bouvaincourt-sur-bresle@ laposte.net
Heures d'ouverture au public
Lundi et vendredi de 11h à 12h et de 16h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 11h à 12h et de 15h45 à 18h
Mercredi de 11h à 12h
Ramassage des OM : Mercredi

Criel-sur-Mer (76910)

Maire : M. Alain Trouessin
2704 habitants
21,1 km²
Mairie : Place du Général de Gaulle
Tel : 02 35 50 51 20
Courriel : mairie@criel-sur-mer.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h - 13h30 à 17h
Samedi: 10h à 12h du 1er avril au 30 septembre
Ramassage des OM : Lundi ou mardi selon secteur

Buigny-Les-Gamaches (80220)

Maire : M. Jérémy Moreau
421 habitants
4,77 km²
Mairie : 13 Grande Rue
Tel : 03 22 30 90 11
Courriel : buignylesgamaches@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Mardi et vendredi de 16h à 19h
Ramassage des OM : Mercredi après-midi

Dargnies (80570)

Mme Joselyne Brabant
1270 habitants
3,67 km²
Mairie : Rue Albert Camus
Tel : 03 22 30 71 08
Courriel :
mairie.dargnies@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi:
8h à 12h et 13h45 à 17h30
Ramassage des OM :
Mercredi après-midi

Embreville (80570)

M. Daniel Cavé
562 habitants
5,3 km²
Mairie : Place Paulin et Flavie Carette
Tel : 03 22 30 72 86
Courriel : mairie. embreville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h
- Permanence des adjoints le mercredi de 18h à 19 h
- Permanence du Maire le samedi de 10h30 à 12h
Ramassage des OM : Mercredi après-midi

Eu (76260)

Maire : M. Yves Derrien
6995 habitants
17,9 km²
Mairie : 18 rue Jean Duhornay
Tel : 02 35 86 44 00
Courriel : news@ville-eu.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h20 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h et 13h30– 17h20
Samedi : 10h- 12h
Ramassage des OM : Lundi, mardi, mercredi ou jeudi en fonction des rues

Etalondes (76260)

Maire : M. Lucien Fosse
1069 habitants
4,63 km²
Mairie : Place de l'Eglise
Tel : 02 35 86 13 61
Courriel : mairie-deta-londes@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h, mercredi de 10 h à 12 h
Ramassage des OM : Jeudi

Flocques (76260)

Maire : M. Eddie Facque
707 habitants
6,8 km²
Mairie : Rue des Ecoles
Tel : 02 35 86 11 83
Courriel : mairie-de-flocques@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 15h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h
Ramassage des OM : Lundi

Friaucourt (80460)

M. Gilles Croizé
772 habitants
4,2 km²
Mairie : Place du Général Leclerc
Tel : 03 22 30 71 39
Courriel : mairiedefriaucourt1@nordnet.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 10h à 12h
Lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h
Ramassage des OM : lundi après-midi

Gamaches (80220)

Maire : M. Daniel Destruel
2596 habitants
9,92 km²
Mairie : 15 place du Maréchal Leclerc
Tel : 03 22 61 24 60
Courriel : gamaches@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h
Ramassage des OM : Mardi ou vendredi selon secteur

Incheville (76117)

Maire : M. José Marchetti
1255 habitants
7,9 km²
Mairie : Rue Jean Moulin
Tel : 02 35 50 30 43
Courriel : mairieincheville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 11h
L'agence postale est ouverte dans les locaux de la mairie le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h45 à 17h
Ramassage des OM : Mercredi

Le Mesnil Réaume (76260)

Maire : M. Bruno Saintyves
793 habitants
5,6 km²
Mairie : 12 rue René Delcourt
Tel : 02 35 50 80 67
Courriel : mairie.mesnil-reaume@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
- Lundi : 17h00 / 19h00
- Jeudi : 17h00 / 19h00
- Samedi : 10h00 / 12h00

Ramassage des OM : Vendredi après-midi

Le Tréport (76470)

Maire : M. Laurent Jacques
4895 habitants
6,8 km²
Mairie : Rue François Mitterrand
Tel : 02 35 50 55 20
Courriel : mairie@ville-le-treport.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Ramassage des OM : du lundi au samedi suivant les secteurs

Melleville (76260)

Maire : Mme Agnès Join
264 habitants
9,1 km²
Mairie : 8 rue des Ormelets
Tel : 02 35 50 83 70
Courriel : mairie.melleville@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi et mercredi de 18h à 19h30
Ramassage des OM : Mardi

Longroy (76260)

Maire : M. Jean- Pierre Troley
636 habitants
5,32 km²
Mairie : 19 Rue Jean Jaures
76260 Longroy
Tel : 03 22 26 10 20
Courriel : mairie.longroy@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi et mercredi de 10h à 12h, mardi et vendredi de 17h à 19h
Ramassage des OM : Vendredi

Mers-Les-Bains (80350)

Maire : M. Michel DELÉPINE
2820 habitants
5,2 km²
Mairie : Hôtel de ville, Avenue Pierre et Marie Curie
Tél : 02 27 28 06 60
Courriel : accueil.mairie@ville-merslesbains.fr
Heures d'ouverture au public
Le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Du mardi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Ramassage des OM : Lundi et vendredi pour le quartier balnéaire et centre-ville
Le lundi pour les autres quartiers

Millebosc (76260)

Maire : Mme Christine Rodier
250 habitants
4,226 km²
Mairie : 38 rue de la Forêt
Tel : 02 35 50 82 99
Courriel : mairie-sg.millebosc@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Mardi et vendredi de 15h à 19h
Ramassage des OM : Mardi

Oust-Marest (80460)

Maire : M. Jean-Claude Davergne
629 habitants
5,8 km²
Mairie : 37 route de Paris
Tel : 03 22 30 73 72
Courriel :
mairie.oust-marest@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 15h30 à 18h
Mardi de 8h à 12h et de 15h30 à 18h30
Jeudi : de 8h à 12h et de 15h30 à 17h30
Vendredi : 8h à 12h et de 15h30 à 18h
Ramassage des OM : Mercredi

Monchy-sur- Eu (76260)

Maire : M. Christian Coulombel
588 habitants
9 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 50 80 66
Courriel : commune.monchysureu@wanadoo. fr
Heures d'ouverture au public
Lundi : 18h à 19h, Mercredi : 11h à 12h,
Vendredi : 18h à 19h
Ramassage des OM : Vendredi après-midi

Ponts-et-Marais (76260)

Maire : Mme Marylise Bovin
785 habitants
5,9 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 04 14
Courriel :
mairiepontsetmarais@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi de 14h à 16h (sauf juillet et août) et mercredi et vendredi de 17h à 19h
Ramassage des OM : Jeudi

St Pierre-en-Val (76260)

Maire : M. Daniel Roche
1108 habitants
7,7 km²
Mairie : Rue de l'Egalité
Tel : 02 35 86 08 61
Courriel : mairie-sg.st-pierre-en-val@orange.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi : 10h à 12h
Mardi: 15h à 19h
Mercredi: 10h à 12h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 10h à 12h
Ramassage des OM : Vendredi matin

St Quentin Lamotte (80880)

Maire : M. Raynald Boulenger
1291 habitants
6,91 km²
Mairie : 40 rue André Delignière
Tel : 03 22 60 53 55
Courriel : mairie.st-quentin-la-motte@ orange.fr
Heures d'ouverture au public
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 10h à 12h, fermée l'après-midi
Ramassage des OM : Mercredi

St Rémy Boscrocourt (76260)

Maire : M. Didier Régnier
803 habitants
8,4 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 03 00
Courriel : mairiesaintremy.76@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Mardi : 17h30 à 19h
Mercredi : de 11h à 12h Jeudi : 17h30 à 19h
Samedi : 11h à 12h
Ramassage des OM : Jeudi

Woignarue (80460)

Maire : M. Alain Hénocque
835 habitants
16,51 km²
Mairie : 44 rue de la Mairie
Tel : 03 22 30 74 53
Courriel : mairie-woignarue@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Ramassage des OM : Lundi après- midi

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS 16036 - 76000 Rouen
Tél. : 02 32 76 50 00

Préfecture de la Somme
51 rue de la République - 80020 Amiens Cedex 9
Tél. : 03 22 97 80 80

Sous-préfecture de Dieppe
Rue du 8 mai 1945 - 76200 Dieppe
Tél. : 02 35 06 30 00

Sous-préfecture d'Abbeville
19 rue des Minimes - BP 70310
80103 Abbeville Cedex
Tél. : 03 22 20 13 13

Région Normandie
5 rue Robert Schuman - CS21129
76174 ROUEN Cedex
Tél. : 02.35.52.56.00

Région des Hauts de France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex
Tél. : 33+(0)3.28.82.82.82
Fax : 33+(0)3.28.82.82.83

Conseil Départemental de Seine-Maritime
Hôtel du Département - Quai Jean Moulin
76101 Rouen
Tél. : 02 35 03 55 55

Conseil Départemental de la Somme
53 rue de la République - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 71 80 80

CPAM Seine-Maritime
11 rue Paul-Bignon - 76260 Eu
Tél. : 3646

CPAM Somme
71 rue Voltaire - 80130 Friville Escarbotin
Tél. : 3646

Pôle Emploi Seine-Maritime
Rue de la Digue - 76470 Le Tréport
Tél. : 3949

Pôle Emploi Somme
191 rue Henri Barbusse
80130 Friville Escarbotin
Tél. : 3949

Chambre de Com. & d'Ind. Littoral des Hauts de France
24 boulevard des Alliés - CS 50199
62104 Calais Cedex
Tél. : 03 21 46 00 00

Tribunal de Grande Instance de Dieppe
rue Claude Groulard - 76200 Dieppe
Tél. : 02 32 14 64 00

Tribunal de Grande Instance d'Amiens
14 rue Robert de Luzarches - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 82 35 00

Conseil des Prud'Hommes de Dieppe
54 rue Faubourg de la Barre - 76200 Dieppe
Tél. : 02 35 84 32 91

Conseil des Prud'Hommes d'Abbeville
79 rue du Maréchal Foch - 80100 Abbeville
Tél. : 03 22 25 37 31

Découvrez notre maison de retraite médicalisée à **Gamaches**

- Des **équipes engagées**, **expertes** et **à l'écoute** des résidents et des aidants familiaux
- **Deux unités de vie** pouvant accueillir les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.
- Une **agréable terrasse** où les résidents peuvent profiter des beaux jours
- Une **restauration de qualité**, élaborée sur place par notre Chef

Korian Les Trois Rives
35, rue de Normandie - 80220 GAMACHES
03 22 61 55 00
korian.lestroisrives@korian.fr

www.korian.fr

KORIAN S.A. - 2/25 rue Blaise - 75006 PARIS - S.A. au capital de 4516 € R.C.S. Paris 447 920 478 - © Crédit photos : Guillaume Lefilleur

CHAUFFAGE SANITAIRE

Ets GOSSET

Energie Renouvelable
Poêle à Granulés
Pompes à Chaleur
Chaudière
(Fioul/Gaz)

INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN

10, Avenue Roosevelt
80220 BOUTTENCOURT
02 35 94 64 98

Av du Marechal Foch
80350 MERS LES BAINS
02 79 00 06 15

www.ets-gosset.fr

PARTENAIRE deceuninck FABRIQUE EN FRANCE

SO.MA.CA
Au service des particuliers depuis 1983 !
Fabricant - Poseur sur mesure - Menuiserie PVC ALU
Devis gratuit

- Portes
- Volets
- Portes de garage
- Portails
- Fenêtres
- Stores Bannes
- Balcons
- Brises Vue
- Pergolas

80880 SAINT QUENTIN LAMOTTE
03 22 60 61 29
somaca80@orange.fr
www.somaca.fr

QUALIBAT

Spécialiste OERTLI et De Dietrich

KOBSCH CHAUFFAGE

- Spécialiste chaudière à condensation
- Chauffage
- Energies renouvelables
- Pompes à chaleur

Rue Charles Verecque
80390 FRESSENNEVILLE
Tél. : 03 22 61 05 39 - 06 77 79 31 73
kobsch.jean-pierre@neuf.fr

OPRM
OUTILLAGE DE PRECISION

3 bis rue Pasteur
76117 Incheville
E-Mail : oprm@wanadoo.fr
Tél. : 02 35 86 37 54

OPRM, Usinage de hautes précisions
Réalisation d'outillages de précisions, calibres spéciaux, consommables de presses, empreintes et broches moulantes, sous ensembles mécaniques.

TOURNAGE - FRAISAGE - RECTIFICATION CYLINDRIQUE et PROFIL
RECTIFICATION PLANE - RECTIFICATION DE FILETAGE - ELECTRO EROSION FIL et ENFONCAGE - GRAVURE
Fabrication de pièce unitaire à la moyennes séries

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Secours - sécurité et urgences

112 : appel d'urgence européen

15 : SAMU

17 : Police Secours

18 : Sapeurs-pompiers

114 : (accessible par fax et SMS) pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler

119 : Enfance maltraitée

115 : SAMU Social

116000 : Enfants disparus

3919 : Appel d'urgence pour les personnes victimes de violences conjugales

3977 : Maltraitance des personnes âgées et handicapées

196 : secours en mer

Hopital d'Eu - Urgences :
2 rue de Clèves
76260 Eu
02 27 28 22 22

Hopital d'Abbeville - Urgences :
43 rue de l'Isle
80100 Abbeville
03 22 25 52 00

PERMANENCES

Point d'Accès au Droit

Un Point d'Accès au Droit fonctionne au sein de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Tout citoyen peut appeler (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h) le 02 27 28 05 91. Il sera alors orienté vers un professionnel du droit (avocat, huissier, notaire). Il pourra lui être proposé un rendez-vous lors des permanences mensuelles que ces professionnels tiendront à la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Les permanences d'avocats ont lieu les 4e lundis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.
Les permanences avec les notaires ou les huissiers se font uniquement sur rendez-vous.
Ce service est gratuit.

Conciliateur

Les conciliateurs de justice tiennent une permanence à la Communauté de Communes le 2e lundi de chaque mois. Sur et sans rendez-vous.

ADIL

L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) tient une permanence le 2e jeudi du mois de 14h à 17h. Ses conseillers pourront répondre à vos questions financières, juridiques ou fiscales pour acheter, vendre, construire, améliorer ou louer un logement. Visites libres ou sur rendez-vous.

Maison France Services

Prochainement, l'ouverture d'une Maison France Services vous permettra de trouver en un seul point dans les locaux de la CCVS différents services publics accessibles et un accompagnement dans vos démarches.

NOTES

DISTRI'TRACT

Distribution d'imprimés publicitaires

ZI des Prés Salés • 76260 EU

06 07 75 91 69

distri-tract80@orange.fr

www.distri-tract.fr

Menuisier
Plaquiste
Peintre

Pose de porte, fenêtre, volet roulant en bois, alu, PVC.
Parquet, clin. Placo, isolation, aménagement de combles, enduits peinture, pose de sol, électricité.
Garantie décennale.

MASSON Cyril

46 rue de Cornehotte - 80570 DARGNIES

06 69 99 57 96 - 03 22 60 78 18

QUALIBAT

Entreprise Générale de Maçonnerie RISCH

Constructions neuves – Rénovation - Bâtiments industriels

6 rue Maillard – **76117 INCHEVILLE**
Tél. 02 35 50 30 52

Au Chien Coquet

Soriane Vervaecke

06 30 36 19 86

TOILETTAGE À DOMICILE CHIENS ET CHATS

Toiletteuse diplômée, je me déplace chez vous pour m'occuper de votre compagnon,pas de stress pour lui et pas de trajet pour vous !

ICI,
ENSEMBLE,
PERMETTONS À
850 000 HABITANTS
DE BÉNÉFICIER DE
L'ÉNERGIE DU LARGE
Elles sont ici
20171000 - Conception et réalisation : Kromi - www.kromi.fr
Crédit photo : ©EMDT
Vue depuis les hauteurs d'Ault (Somme).
dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr
Rendez-vous aussi sur Twitter : @EoliennesMerDT
Éoliennes en mer
Dieppe Le Tréport
L'ÉNERGIE DU LARGE

TCHIP
COIFFURE
La coiffure à petits prix
La coiffure à petits prix est à Eu et Etalondes !
SANS RENDEZ-VOUS
EU - 18 rue de l'Abbaye
02.35.85.03.56
Du lundi au samedi de 9h à 19h
ETALONDES - Zone Commerciale Leclerc
02.32.90.32.70
Du lundi au samedi de 9h à 19h
Nos prix sont nets et sans suppléments. 100% marques L'OREAL et KERASTASE. La marque Kérastase est disponible uniquement dans les salons TCHIP dépositaires de la marque. RCS PARIS 424 327 492 00 338. Franchise indépendant. Groupe VOG 900 salons.